

Rueil

Le magazine municipal
d'information
de Rueil-Malmaison

INFOS

Novembre 2022

N° 401



(RÉ)OUVERTURE DU
CHÂTEAU DE BOIS-PRÉAU

La saison littéraire vous promet encore deux belles rencontres !

> 15-19
Nov.



pour faire dédicacer votre livre, en partenariat avec la librairie Les Extraits. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Et pour les plus jeunes, dès 6 ans, Léa Louis animera un atelier **le samedi 19 novembre à 15 h**. L'illustratrice vient de publier *Jack Marin d'eau douce*, aux éditions courtes et longues. Entrée gratuite. Places limitées. Sur inscription auprès du pôle Jeunesse.

+d'infos

Le mardi 15 novembre à 19 h 30, la médiathèque accueille Olivia de Lamberterie, pour son nouveau livre *Comment font les gens?*, Éd. Stock. Après la rencontre, profitez-en

**Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal-Foch
Renseignements au
01 47 14 54 54**

Les secrets de la mode sous l'Empire

> 8
Janv.

Découvrir 60 robes de l'Empire sous toutes leurs coutures, rassemblées et finement conservées par Cristina Barreto-Lancaster, c'est ce qui vous est proposé en visitant l'exposition *L'Empire de la mode* à l'atelier Grognard, **jusqu'au 8 janvier**. À voir en famille grâce au concept « matinées famille » (visite + atelier + collation) **de 10 h à 12 h** : inscrivez-vous pour **les dimanches 20 novembre et 11 décembre** et le **mercredi 21 décembre**. Ne manquez pas non plus une **visite nocturne** de l'exposition **le jeudi 17 novembre de 19 h à 20 h 15**.

Nouveauté pour les 15-18 ans : grâce au dispositif pass culture, bénéficie de l'offre duo, une entrée gratuite pour toi et l'accompagnateur de ton choix pour l'exposition. Participe aussi gratuitement et en duo à l'énigme « enquête sous l'Empire ». Rendez-vous sur le site : pass.culture.fr pour réserver pour le **25 novembre et le 14 décembre !**



+d'infos

**Atelier Grognard – 6, avenue du château de Malmaison
Tél. : 01 47 14 11 63**

Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche : 13 h-18 h

Vendredi : 13 h-20 h

Visite guidée tous les jours à 15 h

Plein tarif : 6 € / tarif réduit : 4 € / supplément visite guidée : 4 €

Gratuit jusqu'à 18 ans

Entrée matinée famille adulte : 13 €

Entrée matinée famille enfant : 10 €

Visite nocturne : 13 € par personne



Novembre-Décembre

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS

À PARTAGER EN FAMILLE !



La *Fabrique in situ* de Rueil Culture Loisirs propose en novembre des activités à partager en famille, pour tous âges et tous publics. Les arts plastiques sont à l'honneur avec deux ateliers intergénérationnels et de complicité parents-enfants : la découverte des techniques de dessin (techniques de dessin, la récréation – **mercredi 23 novembre de 14 h à 16 h** à l'Orangerie – infos et inscriptions au 01 47 49 42 70) et l'apprentissage de la poterie – les **samedis 19, 26 novembre, 3, 10 et 17 décembre de 16 h à 17 h 30** au Relais des arts – infos et inscriptions au 01 47 14 08 51. Au programme aussi : une séance de découverte des danses urbaines, hip-hop et breakdance. L'occasion pour tous de bouger ensemble guidé par un danseur et chorégraphe professionnel. Rendez-vous le **samedi 19 novembre de 14 h à 16 h** à l'Atelier Grognard. Infos et inscriptions au 01 41 39 09 68. Les enfants pourront s'initier aux sciences avec l'atelier Drôles de plantes ! Encadrés par l'association Witty Events, ils tenteront de percer les mystères des plantes, le **samedi 19 novembre de 14 h 30 à 16 h 30** au centre Jean-Menuet aux Mazurrières. Atelier réservé aux 7-11 ans. Infos et inscriptions au 01 47 16 05 43. Le spectacle vivant, un moment privilégié en famille, nous emmène ce mois-ci dans l'univers de Pezzettino avec un tout petit opéra. Une fable musicale à découvrir dès 4 ans. Prenez place le **samedi 19 novembre à 16 h** à Edmond-Rostand. Infos et réservations au 01 47 51 85 45. Ajoutons le ciné-goûter du **mercredi 23 novembre à 15 h** à Edmond Rostand., avec *La baleine et l'escargote*, une odyssée fabuleuse au cœur de la nature, de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Dès 5 ans. Infos et réservations au 01 47 51 85 45.

Et des ateliers pour les plus grands !
Acrylique-aquarelle, sur le thème de la mer : cycle de 5 séances **lundi 14, 21, 28 novembre, 5 et 12 décembre de 18 h 30 à 21 h** au Relais des Arts, 01 47 14 08 51.
Découverte des styles et techniques de chant Gospel : **samedi 19 novembre de 15 h à 18 h** à Rueil-sur-Seine, 01 47 14 19 58.
Photographie numérique perfectionnement, pratique et analyse du studio : **samedi 19 novembre de 10 h à 16 h** à la Maison des arts et de l'image, 01 47 32 13 37.
Dessin-peinture : **samedi 26 novembre de 14 h 30 à 17 h** à l'Ermitage, 01 47 52 07 92.
Cuisine du monde : **samedi 26 novembre de 14 h à 17 h** à Riber, 01 55 94 35 32.
Marche nordique : **samedi 26 novembre de 10 h à 12 h**, rdv au parking du bois de Saint-Cucufa, 01 41 96 90 60.

Et des ateliers pour les plus grands !

Acrylique-aquarelle, sur le thème de la mer : cycle de 5 séances **lundi 14, 21, 28 novembre, 5 et 12 décembre de 18 h 30 à 21 h** au Relais des Arts, 01 47 14 08 51.

Découverte des styles et techniques de chant Gospel : **samedi 19 novembre de 15 h à 18 h** à Rueil-sur-Seine, 01 47 14 19 58.

Photographie numérique perfectionnement, pratique et analyse du studio : **samedi 19 novembre de 10 h à 16 h** à la Maison des arts et de l'image, 01 47 32 13 37.

Dessin-peinture : **samedi 26 novembre de 14 h 30 à 17 h** à l'Ermitage, 01 47 52 07 92.

Cuisine du monde : **samedi 26 novembre de 14 h à 17 h** à Riber, 01 55 94 35 32.

Marche nordique : **samedi 26 novembre de 10 h à 12 h**, rdv au parking du bois de Saint-Cucufa, 01 41 96 90 60.

Sans oublier, deux pièces remarquables à l'Athénée – Petit Théâtre :

13, d'après *Le livre que je ne voulais pas écrire*, d'Erwan Larher. Une pièce en forme d'ode à la vie. Représentation le **mardi 8 novembre** à 20 h 45.

Par Dewaere moi est l'occasion de « revisiter » la vie et la carrière d'un des comédiens parmi les plus talentueux de sa génération. Représentation le **mercredi 30 novembre** à 20 h 45.

Pour ces deux spectacles, réservation au 01 41 96 90 60.

+d'infos

Plus d'infos sur ateliersderueil.fr, villederueil.fr ou sur culturueil.fr.

► Dès 2020, dans le cadre des actions en faveur de la transition énergétique, le maire a fait installer 700 panneaux photovoltaïques sur les toits de quatre bâtiments communaux (l'hôtel de ville, la médiathèque - ici sur la photo -, l'hôtel artisanal et le centre socioculturel des Mazurières).



© CUS

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE OBLIGENT !

Enfin ouvert ! Après 25 ans de fermeture et plus d'un an de travaux, le château de Bois-Préau, que nous connaissons tous, est désormais accessible au public. Je me souviens que, en 2010, lorsque j'étais ministre, j'avais demandé à mon collègue à la Culture, Frédéric Mitterrand, de venir en visite dans notre ville. Nous avons organisé une grande fête champêtre au parc de Bois-Préau et j'en avais profité pour lui demander d'appuyer le dossier de réouverture de ce château, patrimoine à la fois de l'histoire de Rueil et de l'histoire de France ! Douze ans après, mon souhait se réalise ! Depuis quelques semaines (juste après le grand succès du dernier Jubilé impérial qui a vu 160 000 visiteurs !), le rez-de-chaussée de cet élégant bâtiment rouvre au public avec une exposition remarquable (lire pages 20-23) consacrée à Eugène de Beauharnais... le fils de Joséphine qui avait été adopté par Napoléon ! Je suis certain que, grâce à l'implication d'Élisabeth Caude, directrice du château de Malmaison, ce lieu va devenir un nouveau centre d'intérêt culturel de notre ville !

Après cette bonne nouvelle, je dois, hélas, vous en annoncer de bien plus mauvaises : les mesures d'économie d'énergie que nous devons prendre pour faire face à l'augmentation des coûts de l'électricité. Cette crise va lourdement peser sur notre budget communal car, si l'on ne fait rien, notre facture pourrait passer de 5 millions d'euros actuels à 14 millions d'euros en 2023 ! Nous n'avons donc pas d'autre choix que de mettre en place une série de mesures qui vont impacter tant les bâtiments communaux que l'éclairage public mais aussi d'autres activités municipales ! Vous en avez eu les détails dans une plaquette qui vous a été distribuée dans vos boîtes aux lettres (et également en page 17). Si toutes ces mesures prises ne suffisent

pas, je serai obligé de demander au conseil municipal d'en prendre d'autres plus coercitives y compris la réduction des certaines activités ! Néanmoins, ce plan d'économies nous aidera aussi à atteindre les objectifs de réduction de 10 % de la consommation d'énergie d'ici 2024 (et de 40 % à horizon 2050) fixés par l'État dans le cadre de la transition énergétique de notre



Cette crise va lourdement peser sur notre budget communal car, si l'on ne fait rien, notre facture pourrait passer de 5 millions d'euros actuels à 14 millions d'euros en 2023 !

pays. Je sais que vous êtes concernés par la planète et par le développement durable car, dans le temps, j'ai constaté votre participation active à toutes nos initiatives. À ce propos, je vous invite à participer à une consultation afin de définir le plan d'action qui sera inscrit dans notre nouvel « Agenda 2030 ». Un document détachable inséré dans ce magazine vous en donnera tous les détails. Je vous rappelle au passage, que notre premier programme, l'« Agenda 21 » de 2007 fut l'un des premiers à être adoptés en France !

À propos donc de transition énergétique et vis-à-vis de l'actualité, je reviens sur un autre projet phare dont nous sommes avant-coureurs : la géothermie. Je souligne que, grâce à ce réseau de chaleur, qui sera bientôt mis en route dans sa première phase d'exploitation, les abonnés profiteront d'une énergie issue à 68 % de ressources renouvelables. Celle-ci sera donc moins coûteuse et plus stable car elle sera soumise aux fluctuations des prix du gaz et de l'électricité seulement pour 32 % ! Pour l'heure, il s'agit du raccordement de 5 000 équivalents logements, mais, à horizon 2024, la géothermie alimentera quelque 12 000 foyers et elle évitera l'émission de 21 000 tonnes de CO², soit l'équivalent de la circulation de 11 600 voitures par an !

Dans l'attente de vous retrouver pour l'inauguration de ce beau projet, je vous donne rendez-vous au Salon du terroir qui, cette année, change d'icône. En effet, sur l'affiche nous avons remplacé « l'oie » par « une paire de bottes » surmontant un artichaut. C'est un clin d'œil aux exposants, issus par la plupart du monde agricole : venez nombreux retrouver leurs bons produits, du 2 au 4 décembre !

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

15 octobre En mémoire de Jean Menuet

La fête de la science a été pour le maire l'occasion de nommer le centre culturel des Mazurières, « centre socioculturel Jean-Menuet ». Disparu l'an dernier, Jean Menuet était très connu dans le quartier où il a œuvré pendant plus de 50 ans. Ancien ingénieur électronicien, il s'était beaucoup investi pour transmettre sa passion des sciences auprès des jeunes, notamment à travers le club des radioamateurs. Beaucoup d'enfants, aujourd'hui devenus adultes, se souviennent des liaisons radio qu'il avait organisées entre les écoliers et les astronautes de la station orbitale ISS. Désormais, tout le monde se rappellera de lui en voyant son nom inscrit sur le haut de ce bâtiment !



1^{er} octobre 40 ans : ça se fête !

Réunis au pavillon Vlamincq, les membres de l'association Euram qui a pour but de développer les relations franco-allemandes, ont fêté leur 40^e anniversaire. Ce fut pour le maire et Christine Demaison, la nouvelle présidente, l'occasion de rendre hommage à l'action d'Huguette Sylvestre, disparue l'an dernière et fondatrice de l'Euram. Grâce à son association, pendant toutes ces années, près de 6000 jeunes Rueillois ont bénéficié d'échanges scolaires en Allemagne, notamment avec Bad Soden am Taunus, notre ville jumelle. Danke !



9 octobre À consommer sans modération

Comme chaque année, messe des vendanges, brocante et animations pour les enfants étaient au rendez-vous de la 45^e Fête des vendanges, sans oublier la fameuse cérémonie d'intronisation des nouveaux chevaliers dans la confrérie des clos de Rueil-Buzenval (parmi lesquels Michael Starbæk Christensen, ambassadeur du Danemark en France, Guillaume Boudy, maire de Suresnes, Nicolas Soufflet animateur radio du jeu des 1000 euros sur France Inter...) en présence de nombreux élus. Merci à Jean-Pierre Didrit, président de la confrérie, pour cette belle tradition toute rueilloise !

13 octobre En espérant que ça n'arrive jamais...

Pas de panique : c'est un exercice ! Afin de vérifier la réactivité et l'efficacité des secours et la sûreté du tunnel, un accident grandeur nature a été simulé dans le tunnel de l'A 86 dans la nuit entre le 12 et le 13 octobre. Les pompiers, la surveillance, la direction et les agents d'exploitations, le Samu 92, la police... quelques 200 personnes ont été mobilisées. Avis aux automobilistes : en cas d'accident surtout ne pas tenter de faire une manœuvre pour se dégager et respecter les consignes de sécurité !



14 octobre

Vos commerces sont de qualité

52 commerçants et artisans rueillois ont reçu la « charte qualité confiance accueil, conseil » décernée par la chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92) en partenariat avec la Ville. Tous ont été félicités par l'adjoint au Commerce et à l'Artisanat, Xabi Elizagoyen (également conseiller départemental), et Leïla Belili, présidente de la CMA 92.



17 octobre

Deux jeunes décorés du prix du civisme

Félicités par le maire et le conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Ahmed Tabit, Tifenn Bilanchard et Nassim El Amir ont reçu le 1^{er} et le 2^e prix départemental de l'initiative citoyenne individuelle pour leur très forte implication au sein du conseil municipal des jeunes (le CMJ, lire aussi pages 34 et 35) par la commission du civisme de l'association nationale des membres de l'Ordre national du mérite, section Hauts-de-Seine (ANMONM92). Bravo pour ce beau parcours : vous nous en direz plus prochainement !



17 octobre

Première pierre

Monique Bouteille, première maire adjointe à l'Urbanisme a posé la première pierre du programme Nexity, rue Lionel-Terray, en présence de Stéphane Dalliet, directeur général de l'immobilier résidentiel du groupe et de l'architecte, François Leclercq. Ce projet prévoit, en plus des logements, d'équipements à usages variés. Sa forme en U permet la préservation de l'espace vert existant.



18 octobre

Pour des « centres villes » vivants

Quelque 300 participants ont assisté à la 2^e édition des « Assises métropolitaines du centre-ville » organisées au cinéma Ariel par l'association Centre Ville en Mouvement en partenariat avec la Métropole du Grand Paris (MGP). Parmi eux, Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales a été accueillie par Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la MGP. Cette rencontre a souligné l'importance de l'attractivité des centres-villes dans le développement des territoires. Dans l'après-midi, les participants ont suivi le maire pour une visite de notre centre-ville, redynamisé depuis plusieurs années.





FAIRE LE PLEIN... D'ÉNERGIE !

Les images des longues files d'attente de véhicules, des pompes condamnées, des stations-service fermées... sont encore vives dans notre mémoire. Pourtant, certains Rueillois, équipés de voitures électriques, n'ont pas vécu cela car ils ont pu profiter des bornes de recharge « Métropolis » ! ► **Morgane Huby**

Pour mémoire, c'est en août 2020 que le maire, en qualité de président de la Métropole du Grand Paris (M.G.P.), inaugurerait dans notre ville les premières bornes de recharge pour véhicules électriques installées par le partenaire Métropolis. Après ces premières 17 stations, Métropolis en a déployé deux supplémentaires en mai dernier. « Ces stations "express" permettent de recharger son véhicule en quelques dizaines de minutes grâce à une puissance proposée de 150 kW. Seule condition : que le véhicule soit 100 % électrique, explique Aurélien Chiron, directeur développement chez Métropolis. Seule condition : que le véhicule soit 100 % électrique. Les véhicules hybrides se rechargent sur les autres stations, de puissances moindres. Au total sur la ville, nous avons installé 94 points de charge. »

INVESTIR DANS DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis janvier 2021, le taux de fréquentation aux bornes de recharge électrique a été multiplié par six à l'échelle de Rueil. Si on regarde la quantité d'énergie consommée, le nombre de kWh a été multiplié par 30. Deux raisons principales selon Aurélien Chiron : « la possibilité pour les usagers de faire des recharges plus importantes, grâce à l'évolution des batteries, plus performantes et autonomes et une plus forte rotation des véhicules sur les stations grâce

à l'arrivée des stations express. » Le déploiement de ces points de recharge à Rueil-Malmaison a donc clairement répondu à une demande. Cela a aussi rassuré des conducteurs qui ont fini par investir dans des véhicules électriques.

ON NE PAIE QUE CE QUE L'ON CONSOMME

Les bornes de recharge sont faciles à utiliser : on paie en carte bancaire directement à la borne, via le site metropolis-recharge.fr ou l'application, ou via un système d'abonnement. Le plus : on peut réserver son emplacement de recharge 30 minutes avant ! Un doute, une question ? Le centre d'appels Métropolis vous répond 24h/24 et 7j/7 au 09 70 83 02 13. Pratique aussi : on ne paie que ce que l'on consomme et en fonction de la puissance souhaitée : 44 centimes le kWh (pour une puissance de charge de 3,7 kW maximum), 53 centimes le kWh (puissance de 22 kW maximum) ou 65 centimes le kWh (station Express, puissance de 150 kW maximum). Ces tarifs s'expriment hors abonnements, ces derniers offrant des réductions et des facilités (utilisation du badge pour lancer sa charge, réservation pour recharger..).

« Nous étions partis pour installer 5000 bornes dans le périmètre de la Métropole : nous dépassons les 10 000 ! », conclut Patrick Ollier.

AUTO-CIVISME !

Un emplacement de recharge n'est pas une place de stationnement ! Si vous restez au-delà des 10 minutes autorisées pour récupérer votre véhicule chargé à 100 %, le tarif post charge s'applique, soit 1.25 € les 15 minutes pour les stations proxi et citadines et 3 € les 15 minutes pour les stations express.

Bon à savoir : un véhicule branché mais qui ne charge pas est immédiatement repéré. La borne est verte, donc disponible. **Attention à la vidéo verbalisation !** La police municipale peut alors verbaliser le conducteur.

Vous avez choisi une puissance de 22 kW mais votre véhicule charge à 7 kW ? Ce n'est pas la borne qui dysfonctionne mais votre véhicule qui s'adapte. Selon leurs caractéristiques ou la température, ce sont les véhicules qui brident la puissance délivrable pas la borne.



▼ L'équipe des taxis de Rueil avec l'adjoint au maire, Pierre Gomez.



HEP... TAXI !

Comme une invitation à y prendre place, ceux qu'on appelle communément les taxis rueillois offrent une alternative aux transports en commun et surtout une alternative à l'usage de la voiture individuelle. « À Rueil, et ce, depuis 1971, ils sont réunis en un groupement, que la Ville a à cœur de soutenir et d'accompagner, notamment sur le plan administratif », explique Pierre Gomez, adjoint au maire en charge des services Techniques et aux Taxis.

Une petite quarantaine de voitures, dont certaines électriques, circulent en ville, et celle-ci dispose de plusieurs stations, dont une dernière installée dans les Hauts de Rueil où il n'y en avait pas alors qu'une demande existait localement. « La plupart des gens que nous chargeons apprécient de pouvoir retrouver les mêmes chauffeurs. Ils créent du lien avec eux. Cela les rassure aussi, plus qu'avec un autre mode de transport plus anonyme. souligne Gérard Goncalvez, responsable commercial du groupement des taxis de Rueil. Notre but est d'aller où nos clients ont besoin, que ce soit pour de la courte distance (des courses, un rendez-vous administratif, une sortie le soir...) ou même des trajets à Paris (gares et aéroport par exemple), voire parfois en province. Nous sommes aussi conventionnés pour transporter des personnes en hospitalisation à domicile qui font appel à nous pour se rendre à leurs séances de soins. Les Rueillois âgés ou ayant du mal à se déplacer et plus largement, les personnes à mobilité réduite sont aussi des clients réguliers. Notre flotte de véhicules compte deux taxis spécialement aménagés pour les accompagner pouvant accueillir un fauteuil roulant. »

En privilégiant les taxis rueillois pour vos déplacements de proximité, non seulement vous limitez l'impact carbone de vos déplacements mais vous consommez aussi local, ce qui est une bonne chose pour le dynamisme économique et l'attractivité de notre ville.

+ d'infos
taxis-de-rueil-malmaison.com
 7 j/7 en direct, 24 h/24 sur réservation, par téléphone au 01 47 32 00 92, par mail : taxisrueilreservations@gmail.com ou sur l'application « taxis Rueil ».

Stationnement

VOUS AVEZ DÉCIDÉ !

Étendre le stationnement payant dans les zones résidentielles : voici un sujet qui est régulièrement remis sur le tapis ! Eh bien, vous avez décidé ! Tout au long de l'année, dans plusieurs quartiers, les habitants en lien avec les conseils de village ont été interrogés sur cette possibilité. « Ces échanges ont permis de délimiter les rues qui, à partir de décembre, passeront en "stationnement résidentiel payant" ou "zone verte" si vous préférez, indique Frédéric Sgard, conseiller municipal délégué à la Circulation. Sauf exceptions ponctuelles aux abords des commerces qui seront en "zone orange" ! » Cette mesure produit un effet positif avec une diminution des voitures ventouses et du stationnement sauvage et permet de restituer aux riverains une possibilité de stationnement sur voirie à proximité de leur domicile dans la plupart des cas. Pour rappel, le montant de l'abonnement est de 14 € par mois (gratuit les deux mois d'été) et il permet de bénéficier d'une demi-heure de gratuité chaque jour dans les zones orange et rouges.



VOICI UN TABLEAU, VILLAGE PAR VILLAGE, DES RUES PASSÉES EN "ZONE VERTE" :

► Village Plaine-Gare	• Toutes les rues comprises entre l'avenue Victor-Hugo et le boulevard National
► Village Mazurière	• RD 39 entre la place Richelieu et Suresnes • Avenue de Buzenval entre la rue Carrey-de-Bellemare et la place Beche • Rue Victorien-Sardou • Rue Edmond-Blanc • Rue des cités
► Village Coteaux	• Rue Madeleine • Rue Louise-Baumel entre la rue Voltaire et la rue Madeleine • Rue Eugène-Saccomano • Rue Madeleine-Salzeberg
► Villages Plateau et Mont-Valérien	• Rue de Bons Raisins entre la rue Voltaire et la place du 8-mai-1945 • Avenue du président Georges-Pompidou entre la rue des Godardes et la rue du Plateau • Rue Guy-de-Boissoudy entre la rue Gustave-Flaubert et le mail Simone-Veil

AGENDA 2030 : À VOS IDÉES !

La Ville lance une consultation publique afin d'alimenter le plan d'action de sa stratégie de développement durable. Cet « Agenda 2030 » guidera l'action de la municipalité pour les années à venir en matière de transition écologique, énergétique et solidaire de son territoire. Vous êtes invités à vous exprimer. Explications. ► Marilyn Deret

« **N**otre engagement en faveur du développement durable s'est déjà traduit par deux Agendas 21 locaux, adoptés en 2007- l'un des premiers de France ! - puis 2013, rappelle fièrement le maire. C'est maintenant un Agenda 2030 qui prend le relais ! » Dans ce cadre, et parce que le contexte n'a cessé d'évoluer depuis le début des années 2000, la Ville a fait réaliser en 2021 un diagnostic de sa politique de développement durable par un bureau d'études spécialisé, pour s'assurer de répondre à la fois aux enjeux territoriaux d'aujourd'hui et aux objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies pour 2030. « Il en ressort que les grands axes de notre stratégie sont plus que jamais d'actualité, avec une transition énergétique et une lutte contre le réchauffement climatique à amplifier et à accélérer, souligne Philippe d'Estaintot, adjoint au maire au Développement durable et à l'Environnement. Le diagnostic conclut toutefois à la nécessité d'entretenir la motivation et la mobilisation de chacun, les Rueillois comme les entreprises et les services publics, y compris municipaux, pour maintenir les efforts engagés et atteindre les objectifs visés. »

PRIORITÉS D'ACTION

Cette implication collective passe par la participation des habitants et des usagers de la ville à la déclinaison opérationnelle de cette stratégie de développement durable. Un questionnaire a été conçu à cet effet. Encarté dans ce magazine et disponible sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr, il permet à chacun d'avancer ses priorités d'action dans cinq thématiques (lire encadré) : transition écologique ; ville solidaire et équitable ; transition énergétique ; santé et bien-être ; implication de tous. « Le même exercice sera proposé aux participants des deux ateliers qui seront organisés le **mercredi 23 novembre de 8 h 30 à 12 heures** au salon Richelieu, à l'hôtel de ville, et le **samedi 26 novembre de 9 heures à 12 heures** sur le marché Jean-Jaurès (priorité aux commerçants et aux associations avant), précise Laëtitia Marouzé, à la tête de la direction Écologie urbaine et durable. Des idées qui pourraient être mises en œuvre par les services municipaux mais aussi par les habitants et usagers eux-mêmes, avec des conseils et les moyens à définir. »

FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Chaque proposition fera l'objet d'une étude de faisabilité technique et financière par les ambassadeurs du développement durable de la Ville. Les actions retenues seront priorisées et soumises au vote des élus pour une validation de l'Agenda 2030 en mars prochain. « Cette feuille de route sera suivie régulièrement, sur la base d'indicateurs précis, à des fins d'évaluation mais aussi d'ajustement si besoin », indique Philippe d'Estaintot, qui rappelle que la Ville est engagée en parallèle dans une démarche de labellisation de sa politique Climat Air Énergie par l'Ademe. Cette initiative portée par Pold permet à Rueil-Malmaison de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour sa transition écologique.

Vous souhaitez participer ? Remplissez avant le 15 décembre le questionnaire au format papier inséré dans ce magazine et disponible au format électronique sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr



LES 5 AXES DE L'AGENDA 2030

Rueil agit pour...

- la transition écologique

Végétaliser, préserver la biodiversité, réduire les déchets, accompagner le développement de l'économie circulaire.

- une ville solidaire et équitable

Assurer l'épanouissement et la dignité de chaque individu.

- poursuivre sa transition énergétique

Réduire le recours aux énergies fossiles à travers le développement des énergies

renouvelables, la diminution des consommations énergétiques, la réduction des déplacements motorisés.

- la santé et le bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge.

- pour impliquer tous les acteurs dans la transition

Favoriser l'adhésion du plus grand nombre et la mobilisation de tous les acteurs du territoire pour réussir la transition sous toutes ses formes.



EN BREF...

Forum Habiter durable : première édition !

Organisé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) de Pold, ce nouveau rendez-vous se veut la porte d'entrée de la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire. Les particuliers et les professionnels pourront rencontrer tous les corps de métier mais aussi des bureaux d'études, des architectes, des associations, des opérateurs de l'Anah, etc., présents pour informer les visiteurs sur les aspects techniques et financiers de leur projet. Des tables rondes permettront de profiter de témoignages riches d'expérience et de conseils sur les différentes étapes de la rénovation énergétique d'un logement individuel ou en copropriété.

Le mercredi 16 novembre de 14h à 17h30
au pavillon Maurice-Vlaminck
Inscription à contact@alec-pold.org

Crue de la Seine : un entraînement grandeur nature

Après avoir sensibilisé une cinquantaine d'enfants et d'adultes aux inondations le 12 octobre dernier dans le cadre de la Journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques, la Ville s'apprête à mener un exercice de gestion de crise. Le 30 novembre au matin, les services municipaux, avec l'appui des équipes de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs chargé de lutter contre les inondations et présidé par Patrick Ollier, simuleront une crue de la Seine au niveau des boulevards Belle-Rive et Franklin-Roosevelt. Cette mise en scène leur permettra de s'entraîner en conditions quasi réelles aux gestes et postures à adopter, au montage et au démontage des équipements mais aussi d'évaluer la qualité du matériel et de la coordination des opérations. Cet exercice de crise sera sans conséquence pour les riverains.

Nouveau : le cadastre solaire de Pold

Le cadastre solaire de Rueil fait des émules sur le territoire ! Pold vient de lancer sa propre plateforme gratuite, qui permet de simuler la capacité d'une toiture à produire de l'énergie solaire susceptible d'être transformée en électricité par des panneaux photovoltaïques ou en chaleur par des panneaux thermiques. Si les fonctionnalités sont similaires à l'outil de la Ville, qui permet d'évaluer le montant et la rentabilité de l'installation, le cadastre solaire de Pold fournit en plus le coût de raccordement au réseau Enedis. Le développement de cette nouvelle plateforme a bénéficié d'une aide de la Métropole du Grand Paris.

Maison victime de la sécheresse ?

Vous avez constaté des fissures récentes sur votre terrasse ou les murs de votre maison et vous pensez qu'elles peuvent avoir été causées par la sécheresse de ces derniers mois : rendez-vous sur villederueil.fr/secheresse-et-retrait-gonflement-des-argiles pour connaître la procédure à suivre.

Pour toute question, contactez le service Environnement : ecologieurbaineetdurable@mairie-rueilmalmaison.fr



GÉNÉRATION ENGAGÉE

En attendant le nouvel Agenda 2030, nous avons fait un tour dans nos établissements scolaires pour voir comme le développement durable est un sujet qui concerne tout monde, à commencer par les plus jeunes, à l'école et en dehors. Voici des exemples concrets et reconnus de ce que l'ON fait...

► Sandrine Gauthier



On... s'amuse à mieux trier

Vertes, jaunes ou grises, les poubelles sont les amies des enfants. Ceux qui ont la chance de fréquenter l'éco-accueil des Gallicourts – en plein processus de renouvellement de sa labellisation – ont assisté, pour

la première fois, à une initiation ludique et pédagogique sur le tri sélectif, le **mercredi 26 octobre**. Par groupe d'âges (6-7 ans et 8-10 ans), les enfants ont suivi, avec beaucoup d'intérêt, les animatrices spécialisées du Sitru (le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains de la Boucle de la Seine), dans leur atelier intitulé « tri et prévention des déchets ».



On... travaille à un label de territoire

Le **3 octobre** dernier, le lycée Richelieu accueillait la cérémonie de remise de son label E3D – et celui de deux écoles dont nous parlons plus loin – sous le regard bienveillant de la nouvelle rectrice de l'académie de Versailles, Charline Avenel, et de Martine Mayet, adjointe au maire à l'Éducation.

En compagnie de leur proviseur, Paul Baquiast, les lycéens se sont vu décerner le 3^e et dernier niveau du label E3D de l'académie récompensant l'ensemble de leurs actions - et elles sont nombreuses ! Ils ont notamment créé un comité de pilotage du développement durable, associant les Premières et Terminales STI2D et les 3 clubs de l'établissement (les Greenies, la Capitana et Recyc'Lab). Un partenariat récemment noué

avec le Rotary et l'association Cap au Nord permettra également de fournir à celle-ci des outils de mesure pour sa prochaine expédition, au Groenland. « *En plus de tout cela, nous souhaitons être l'initiateur d'un projet de labellisation à l'échelle du territoire, en fédérant tous les établissements de la ville* », déclare le proviseur, fier de ses éco-élèves.



On... sensibilise aux déchets du goûter



Tant sur les emballages, qui ont cette fâcheuse tendance à s'envoler, que sur le contenu même des goûters tout faits, l'équipe pédagogique de l'école maternelle et élémentaire La Malmaison, et sa directrice, Véronique Jacquier, mènent des actions de sensibilisation qui

lui ont valu le niveau 1 de la labellisation E3D. La « Pat' patrouille des déchets » qui va jusqu'aux berges de Seine, munie de sa pince ramasse déchets, des affiches dans l'école et, pourquoi pas, la confection de gâteaux, dans les cuisines de la cantine, pour les élèves qui restent à l'étude : les idées ne manquent pas !

On... gagne même des concours nationaux !



Un grand bravo à Rania, Paul et 28 autres élèves du collège La Malmaison – par ailleurs niveau 1 pour le label E3D – qui viennent de se voir remettre chacun un vélo. Pourquoi ? Pour leur première participation au concours Génération Énergie, organisé par le ministère de la Transition écologique et rassemblant les œuvres de 130 écoles, ils ont

remporté le 1^{er} prix ! Associant dessins, chants, danses et slogans chocs (« l'eau sans plastique, c'est fantastique ! », par exemple), leur clip sur les éco-comportements du quotidien a convaincu le jury. Félicitations aussi à Nadège Duruflé, leur professeur d'arts plastiques, qui les a encouragés, a réglé les détails techniques et réalisé un montage vidéo impeccable.



On... développe des projets solidaires avec le Népal

Distinguée en même temps que le lycée Richelieu et l'école La

Malmaison, l'élémentaire Pasteur, dirigée par Sylvie Alfassi, envisage le développement durable dans sa dimension solidaire (même si elle collecte aussi les bouchons en plastique et veille sur son potager pédagogique). Ainsi, l'établissement scolaire développe, depuis six ans maintenant, un partenariat fort avec l'association Together France Népal. Collecte de vêtements chauds et vente au profit de la rénovation d'une école népalaise font partie, entre autres, des réalisations solidaires que le label E3D est venu récompenser. Lors de la remise des labels Martine Mayet, adjointe au maire à l'Éducation s'est dite « *très impressionnée par l'implication des enfants et persuadée que ces initiatives en faveur du développement durable vont faire des émules* ».

RESPONSABLES

LES UNS DES AUTRES

« Nous sommes tous ensemble responsables, responsables de nous-mêmes et responsables les uns des autres », disait l'Abbé Pierre. C'est cet état d'esprit que l'on partage à Rueil. Non seulement grâce aux actions de la Ville et de ses personnels, mais aussi par ses habitants. Illustration. ► Morgane Huby

La période qui s'annonce va nous imposer de nouvelles restrictions et contraintes (lire page 17) ; pour autant, la sobriété dont il va falloir faire preuve ne doit pas occulter la solidarité, et pas uniquement à l'approche des fêtes mais tout au long de l'année. C'est pourquoi, la Ville poursuit et développe, à travers les services dédiés, ses actions en faveur des personnes fragilisées ou en situation de précarité.

ENVIE DE RENDRE SERVICE ?

- Participez à la prochaine « nuit de la solidarité », qui aura lieu dans la nuit du **26 au 27 janvier**. Objectif : assurer le décompte des personnes sans abris dans les rues de la commune.
- Donnez de votre temps en devenant bénévole auprès de la « Boussole » :

+d'infos

au 01 47 51 00 62 ou guillaume.rousseau@mairie-rueilmalmaison.fr

- Accompagnez des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ou simplement âgées pour leur permettre d'assister aux spectacles du tam. L'expérience a déjà été concluante.

+d'infos

auprès de Johan Beder, 01 47 32 24 42 / johan.beder@tam.fr



LE QUOTIENT FAMILIAL

Jusqu'au **31 décembre**, se déroule la campagne pour le calcul du quotient familial. Pour faciliter la démarche, il est désormais possible d'envoyer les documents par mail à calculQF2023@mairie-rueilmalmaison.fr. Cette opération est très importante car la tranche du quotient familial détermine ensuite le montant des frais de restauration scolaire, de l'accueil du matin et du soir, des mercredis, de l'étude surveillée, des ateliers publics de la Maison des arts et de l'image, du conservatoire à rayonnement régional, des séjours en classe découverte et des séjours vacances. Par ailleurs, selon le quotient familial, une famille peut bénéficier d'autres aides de la Ville (PASS'loisirs, pour les trois premières tranches, kits de rentrée scolaire et chèques LIRE pour les deux premières tranches) attribuées par le CCAS. C'est un outil de solidarité qui permet aux familles d'accéder à des tarifs adaptés pour faciliter leur quotidien et de bénéficier d'offres de loisirs dont elles ne pourraient profiter. Ajoutons un autre service qui facilite le quotidien des personnes précaires : l'épicerie sociale, (gérée par le CCAS en partenariat avec la Croix-Rouge, elle est réservée aux Rueillois inscrits dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle). Bon à savoir : ce dispositif concerne tout le monde. Si vous ne faites pas calculer votre quotient familial, alors la tranche maximum vous est attribuée !

UN CENTRE D'HÉBERGEMENT À L'ANNÉE

Ce mois-ci voit aussi l'activation du « plan grand froid » national. Opérationnel du **1^{er} novembre au 31 mars**, il est déclenché par la préfecture et il vise à mettre à l'abri les personnes à la rue. À Rueil, c'est la « Boussole » qui est au cœur du dispositif. « Gérée par le CCAS, elle était jusqu'ici centre d'accueil de jour toute l'année et centre d'hébergement d'urgence hivernale, pour les personnes sans domicile fixe, explique Blandine Chancerelle, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales, et aux Seniors. À présent, elle devient centre d'hébergement à l'année. » En journée, la « Boussole », qui dispose désormais d'une capacité de 7 lits pour des hommes, est ouverte de **8 h à 18 h**, du **lundi au vendredi (le mardi 19 h)** afin de permettre aux personnes en situation d'emploi de bénéficier des services de la structure) et de **8 h 30 à 12 h**, le week-end (accueil géré par la Croix-Rouge). « C'est déjà bien mais insuffisant pour répondre à toutes les demandes de mise à l'abri ! », poursuit l'élue.

La direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (drihl) a donc invité les collectivités et les associations à aller plus loin dans leurs actions en trouvant de nouvelles solutions d'accueil à l'année. « Nous nous sommes rapidement portés candidats à cet appel à projets. Un accompagnement dans la durée des personnes sans domicile fixe est essentiel pour favoriser la mise



PATRICK DELAGE, BÉNÉVOLE À LA « BOUSSOLE »

« Je me suis retrouvé à la rue après avoir perdu ma femme et mon emploi. Je travaillais comme jardinier chez un particulier. C'est le CCAS qui est venu à moi. Cela a pris du temps pour que j'accepte d'être accompagné. Mais c'est nécessaire ! On ne peut pas s'en sortir tout seul. À la "Boussole", j'ai pu être hébergé, profiter des repas et de l'écoute d'une équipe formidable. Rueil est une ville qui s'active pour sortir de la rue des gens comme moi. Aujourd'hui, j'ai enfin un chez moi ! Être maintenant bénévole à la "Boussole", pour moi, c'est normal. Et puis sur place, j'essaie de convaincre les gens d'accepter de l'aide, notamment les jeunes. On peut s'en sortir mais il faut accepter d'être épaulé et de faire des démarches. »



en œuvre de plusieurs démarches (santé, logement, emploi...) qui contribuent à un projet de vie. C'est un signal fort envoyé par la Ville, qui va nécessiter l'appui de nouvelles compétences en interne mais aussi des relais citoyens », ajoute Blandine Chancerelle qui souligne également l'action conjointe de l'antenne locale de la Croix-Rouge, l'Ordre de Malte et la Protection Civile pour renforcer les maraudes pendant cette période.

« L'APPART »

Première étape de cette nouvelle démarche : l'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil, « L'appart », réservé à neuf femmes (dont trois avec bébé). Sur place, un travailleur social les accueillera et animera des ateliers thématiques. Autre changement à venir : dès le printemps prochain, la « Boussole » devrait étoffer son équipe avec des hôtes de maison, chargés d'accueillir les personnes sans domicile fixe et d'organiser des temps conviviaux. « Je souhaite aussi faire appel à des Rueillois volontaires qui viennent passer du temps sur place, créent du lien social avec les personnes que nous accueillons et partagent leurs compétences. Ateliers bien-être, cours de français, initiation à l'informatique et à l'identité numérique, activités culturelles..., autant d'activités pour favoriser les projets de vie des personnes aujourd'hui à la rue et favoriser leur réinsertion », précise Guillaume Roussel, coordinateur de la structure. « Il est important que ces personnes

acceptent la main qu'on leur tend et d'être actrices de leur parcours (lire témoignage ci dessus). Construire avec elles un véritable projet de vie, c'est au fil du temps, rendre à chacune autonomie et dignité », rappelle Marie-Pierre Avril, directrice du pôle Solidarité. « C'est une mission de longue haleine pour gagner leur confiance et dont la réussite repose autant sur l'engagement des gens que nous suivons que sur le travail mené conjointement avec les services de la ville impliqués et les associations », conclut Élisabeth Letellier, cheffe du service Action sociale et Insertion (du CCAS).

LES RESTOS DU CŒUR ET PLUS...

Du **mardi 22 novembre au 9 mars 2023**, les Restos du Cœur seront ouverts **le mardi de 13 h 45 à 16 h 15 et le jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 15**. Inscriptions sur place, 33 rue Henri-Dunant, la semaine précédant l'ouverture : **le 14 de 13 h à 16 h, le 15 de 9 h à 16 h, le 17 de 9 h à 13 h et le 18 de 9 h à 16 h**. Pièces à fournir : papiers d'identité de chaque membre de la famille, attestation de logement ou quittance de loyer, dernière feuille d'imposition, certificats de scolarité, ressources financières (attestation CAF, bulletins de salaire, indemnités de chômage).

De plus, à la « Ronde des mains », espace bébés parents géré par la Croix-Rouge, les familles accompagnées d'enfants, de la naissance jusqu'à trois ans, bénéficient d'un lieu d'écoute et de conseil ainsi que d'un espace de socialisation. Ouvert **le mardi de 14 h à 17 h** (sauf vacances scolaires), 15 rue des Folies.

À L'HEURE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Lors du conseil municipal du 4 octobre, qui s'est tenu au salon Richelieu, les élus, masqués à cause d'un nouveau début de contagion du covid, ont examiné 29 délibérations. Retour sur l'essentiel.

► Anna-Maria Conté



C'est en remerciant les bénévoles, les organisateurs et les mécènes qui ont fait de la 4^e édition du Jubilé impérial un nouveau succès que le maire a ouvert la séance avant de passer au plus grave sujet des économies d'énergie. « Face à l'augmentation des coûts de l'électricité et du gaz, nous n'avons pas d'autre choix que de prendre une série de mesures d'économies tant dans les bâtiments communaux que pour l'éclairage public car, si l'on ne fait rien, notre facture pourrait passer de 5 millions d'euros actuels à 14 millions d'euros en 2023 ! », a-t-il affirmé avant d'énoncer les décisions (lire encadré). Parmi celles-ci, il a tenu à souligner sa volonté de ne pas supprimer les illuminations de Noël : « Il s'agit d'un moment de fête dont je ne veux pas priver les Rueillois, en revanche je pense que tout le monde sera d'accord de réduire la période à deux semaines au lieu des trois habituelles ainsi que l'amplitude horaires ! »

STRATÉGIE DE SÉCURITÉ

Par la suite, la « stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2022-2024 » a beaucoup intéressé les élus. C'est Denis Gabriel, adjoint au maire à la Sécurité qui en a expliqué les détails, notamment les 4 thématiques majeures du programme (jeunesse et parentalité, prévention et sécurité routières, victimes et auteurs / accès aux droits, espace public et tranquillité) et qui s'est dit bien ouvert à la présence des membres des oppositions qui voudraient participer aux groupes de travail.

LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

La « Convention de partenariat entre la Ville et le groupement d'intérêt public France 2023 relative à la sélection de Rueil en tant que camp de base pour la phase finale de la coupe du monde de Rugby 2023 » a permis au maire de revenir sur cet important événement qui va se passer l'an prochain (nous vous tiendrons au courant, ndlr).

PRIORITÉ AUX COURS DE NATATION

Enfin la « suppression d'une servitude » dans le quartier Rueil-sur-Seine » et le « renouvellement de la convention pour l'enseignement de la natation des écoliers » ont suscité le débat avec des membres des groupes d'opposition. Par rapport à la première délibération, le maire a répondu que « le projet global de l'ensemble des bâtiments n'est pas encore défini. Lorsqu'il le sera il fera l'objet d'une consultation avec les riverains comme c'est toujours le cas ! ». Quant à la seconde : « malgré la suppression de l'ouverture du bassin extérieur de la piscine des Closeaux, trop énergivore, notre priorité reste les cours de natation, a conclu Olivier Godon, adjoint au maire à la Politique sportive et aux relations avec les clubs. D'ailleurs, c'est pour cela que nous avons adapté les horaires sur les deux piscines ! »

Après le traditionnel échange avec les groupes d'opposition et l'émouvante annonce d'Anne Hummler qui a quitté ses fonctions de conseillère municipale du groupe Réel pour des raisons d'ordre professionnel, les élus se sont donné rendez-vous au **21 novembre pour le prochain conseil**.

Plan de sobriété énergétique

Deux jours après le conseil municipal et les annonces du maire concernant notre commune, le gouvernement présentait aussi un plan de sobriété énergétique. Les mesures concernant la ville de Rueil-Malmaison, identifiées par le groupe de travail chargé de les trouver, s'inscrivaient déjà dans ce cadre. Elles ont comme objectif de faire face à l'explosion des coûts de l'énergie et de permettre de boucler le budget 2023, un exercice qui devient chaque année plus difficile. Economies espérées : un million d'euros !

• Concernant le chauffage

Températures fixées :

- à 19 °C dans les bâtiments administratifs.
- à 20 °C dans les crèches (-1 °C)
- à 19 °C dans les écoles primaires (ceci correspond à -1 °C dans les maternelles)
- à 26 °C dans l'eau des piscines (-2 °C)

• Concernant l'éclairage

- un lampadaire sur deux allumé. Les arbres autour seront élagués de façon à permettre un éclairage plus diffus. Les LED des lampadaires éteints équiperont ceux qui ne le sont pas encore.
- extinction de l'éclairage des bâtiments publics la nuit
- suppression des créneaux libres sur les terrains de sport pour éteindre l'éclairage très énergivore
- coupure de l'éclairage des parcs à leur fermeture, des plaques et des numéros des rues dans les rues secondaires
- la période des illuminations de Noël sera de deux semaines (réduite donc d'une semaine !)
- les luminaires seront à éteints à 22 h (au lieu de minuit) en semaine et à 23 h le vendredi et le samedi

Rappelons quand même que le sujet est de longue date une préoccupation majeure pour la Ville, engagée dans une démarche de développement durable depuis plus de vingt ans. Ainsi, à chaque fois que des travaux de rénovation ont été engagés dans les équipements municipaux, des mesures ont été prises pour réduire la consommation énergétique, comme le remplacement des chaudières, l'installation des panneaux photovoltaïques ou la mise en place de LED basse consommation.

De plus, bientôt le projet de géothermie, lancé par la Ville l'an dernier, entre en fonction pour ses premiers abonnés. Grâce à ce réseau de chaleur, ceux-ci bénéficieront d'une énergie issue à 68 % de ressources renouvelables, qui sera donc moins soumise aux fluctuations des prix.

Autres les particuliers, certains bâtiments publics seront également raccordés dans cette première phase, notamment la piscine de l'Arsenal, le groupe scolaire Robespierre, les collèges Jules-Verne et Henri-Dunant, le lycée Gustave-Eiffel, la médiathèque, les ateliers municipaux, l'école maternelle Jean-de-La-Fontaine, les gymnases Ladoumège et Bons raisins, l'école George-Sand et l'hôtel de ville.

LES CONSÉQUENCES DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

Le mois d'octobre est synonyme de réception des avis d'impôts locaux. À ce titre, l'année 2023 a pu se traduire par des évolutions sensibles notamment en matière de taxe d'habitation.

Pour rappel, la suppression de cette taxe, annoncée dès 2017/2018 pour 80 % des contribuables, avait été étendue de manière progressive pour les 20 % de contribuables restants sur les années 2021/2023.

Au niveau individuel, cette trajectoire a pu se traduire par des économies pour les contribuables. Mais cette réforme a abouti à une remise en question profonde du panier de ressources des collectivités. En effet, afin de compenser la perte de recettes liée à la suppression de la taxe d'habitation, l'État a transféré aux communes la totalité de la taxe foncière dont une part était fléchée vers les Départements.

Loin d'être neutre, ce changement a des conséquences dommageables ! En voici la liste :

- 1) **Une diminution du pouvoir de taux des collectivités** : qui ne disposent dès lors plus que de la seule taxe foncière comme levier fiscal de financement des politiques publiques, les recettes fiscales représentant 40 % sur la taxe foncière et 60 % de la taxe d'habitation.
- 2) **Une recentralisation de fait des impôts communaux sur les seuls propriétaires fonciers** : la taxe d'habitation avait pour intérêt de permettre un financement des politiques publiques par l'ensemble des habitants d'un territoire, qu'ils soient propriétaires ou locataires. À l'inverse, la taxe foncière ne cible que les propriétaires fonciers et qui ne sont de fait pas forcément résidents sur le territoire ou consommateurs directs des services offerts par la Ville.
- 3) **Un nécessaire travail d'ajustement des politiques d'abattements fiscaux** : ainsi, une exonération de 40 % de la taxe foncière pour les logements neufs a été votée en fin d'année 2021 afin de tenir compte de ce transfert fiscal en provenance du Département. Ce changement de politique fiscale a été fait au bénéfice des contribuables puisque la commune n'appliquait aucune exonération en la matière depuis 1992. Cependant, cela a pu interpeller et se traduire également par des impôts non

anticipés suite aux erreurs de communication de certains promoteurs immobiliers.

L'ensemble de ces changements et le renforcement des contraintes budgétaires déjà évoqué lors de la précédente tribune (inflation des matières premières, augmentation du coût de l'énergie, hausse des fonctionnaires) ont amené à une augmentation de la taxe foncière sur 2022.

Cette augmentation résulte en partie d'une décision unilatérale de l'État avec une augmentation de +3.4 % du coût pour les contribuables. Le solde relève d'un ajustement de taux (+6 %) voté par la Ville en début d'année 2022. Cette augmentation de taux doit cependant être analysée au vu des enjeux mais aussi et surtout de la situation de la Ville par rapport à la moyenne constatée dans le département.

En 2021, le taux moyen de taxe foncière constaté dans le Département des Hauts de Seine était de 23.51 % alors que celui appliqué par la Ville de Rueil Malmaison était de seulement 19.91 % (soit un niveau inférieur de -15 % à cette moyenne). En rehaussant ce taux de +6 %, ce dernier atteint dorénavant 21.12 % et reste toujours inférieur de -10 % à la moyenne des taux constatée en 2021.

L'activation du levier fiscal n'est pas la panacée et correspond autant à un outil d'ajustement face aux contraintes actuelles qu'à un effet rattrapage par rapport à la faiblesse des taux de fiscalité sur le territoire de la Ville par rapport aux autres communes du Département.

Cette solution doit cependant rester l'exception et la solution de dernier recours.

Ainsi, pour faire face aux nouvelles contraintes prévues pour 2023 (augmentation du point d'indice des fonctionnaires, nouvelles hausses des coûts de l'énergie, revalorisation des coûts des délégations de service public), la recherche d'économie sera priorisée.

Chacun doit cependant comprendre que cette logique finira par atteindre une limite : celle du niveau de service rendu (cantines, piscines, entretien de la voirie et du patrimoine). Dès lors, cette équation pourra se traduire par un nouvel ajustement, à la marge, des taux en cas de nécessité.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « REEL ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Anne-Françoise Bernard, Louise de Poix

NON, MONSIEUR LE MAIRE NOUS NE MENTONS PAS !

Trois étapes d'une bien curieuse histoire qui nous concerne tous ! Il y est question du non-respect de décisions adoptées en conseil municipal, d'un urbanisme standardisé, non concerté, de suppression de servitudes de passage piétons et de la volonté des habitants de voir respecter l'harmonie de leur quartier devenu historique dont l'architecture a été conçue il y a seulement 30 ans par notre ancien maire M. Jacques Baumel et son adjoint à l'urbanisme M. Michel Ricard.

1/ Non-respect d'une décision du conseil municipal. Le 5 avril dernier le conseil municipal adoptait à l'unanimité une décision importante pour le village de Rueil-sur-Seine ex Rueil 2000. Constatant la nécessité de procéder à une étude globale du quartier qui subit de nombreux départs d'entreprises pour repenser son équilibre, les élus confiaient une mission d'étude à la société d'aménagement de Rueil. Cette mission comprenait un engagement de l'exécutif de présenter au moins deux scénarii d'actions concrètes et d'aménagement du quartier dont la place de l'Europe.

Aucun nouveau projet d'urbanisme qu'il s'agisse de bureaux ou d'habitations n'aurait dû intervenir avant le résultat de cette étude. Si des projets immobiliers étaient connus au mois d'avril, pourquoi les avoir tus ? Quelle est l'utilité d'une telle étude si d'importantes restructurations immobilières sont autorisées dans des lieux aussi centraux du quartier, sans attendre ? C'est pourtant ce qui s'est passé.

2/ Un permis de construire estival. Les habitants ont découvert à leur retour de vacances un permis de construire accordé le 20 juillet 2022, sans information préalable, pour la reconstruction lourde d'un immeuble de bureaux enjambant la A 86. Un projet d'immeuble à

usage de bureaux et commerces qui supprime des passages piétons sous arcade pour augmenter l'emprise au sol. Pourquoi cette tentative de passage en force de la mairie en plein été ? Pourquoi céder aussi facilement à la demande du propriétaire ? Le demandeur fait partie d'un important groupe foncier, acquéreur en 2016 de tous les bâtiments du groupe VINCI qui a d'autres projets de restructuration Place de l'Europe et Cours Ferdinand de Lesseps. Il y a de quoi s'inquiéter.

3/ Des servitudes de passage public supprimées après accord entre le promoteur et la mairie. Le conseil municipal du 4 octobre 2022 a été convié à entériner la suppression des servitudes de passage piétons sous arcades mais aussi à air libre, situées le long de l'immeuble 18 Place de l'Europe. Une décision adoptée par la majorité municipale mais rejetée par les élus de l'opposition. Une décision destinée à satisfaire la demande du propriétaire de disposer de 100 % d'emprise au sol pour réaliser son



projet d'agrandissement de commerces et de bureaux, au détriment de l'unité architecturale de la Place de l'Europe. Oui M. le Maire il s'agit bien ici de supprimer des servitudes publiques de passage public grevant une propriété privée. Ces servitudes ont été instituées au profit de la Commune lors de la création du quartier de Rueil 2000 en vertu du cahier des charges de la ZAC. Elles concernent de nombreux immeubles du centre du quartier et ne peuvent cesser que par convention entre le propriétaire et la Commune (décision du conseil municipal et acte notarié). Y sont prévues des règles d'utilisation et d'entretien partagées entre propriétaire et Commune, et leur surveillance est assurée par la police municipale.

Nous vous demandons Monsieur le Maire de retirer ce permis contraire à une décision unanime du conseil municipal. Un projet global concerté s'impose plus que jamais pour Rueil-sur-Seine.



François JEANMAIRE, francois@jeanmaire.net
 Anne HUMMLER, ahummler@inferential.fr
 Hugues RUFFAT, hruffat@yahoo.com
 Francine PAPONNAUD, fpaponnaud@gmail.com
 Anne-Françoise BERNARD, jacks.bernard@yahoo.fr
 Louise de POIX, louise2poix@gmail.com

« LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

FAUTE D'ÉCOUTE...

La démocratie suppose débat, échange d'arguments solides et prise de décision pour le bien commun. Encore faut-il que les concertations et les échanges ne débouchent pas sur un pur et simple enregistrement de décisions prises ailleurs sous le regard résigné ou stupéfait du citoyen.

Comment trop souvent se déroule le processus ?

Premier procédé : ignorer et refuser.

La Ville se vante d'être à l'écoute des habitants et de leurs propositions. En fait, les projets exposés sont ficelés d'avance avec des arguments qui écartent systématiquement les idées alternatives. Exemple : le terrain du 7, rue Jules-Parent a été sans discussion affecté à une opération immobilière (conseil municipal du 4/10/22). Dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique unanimement défendues par tous, ne devrait-on pas envisager un autre

aménagement ? Mais non ! Envisager une autre politique urbaine, réclamée par l'opposition et de nombreux Rueillois, n'est même pas évoqué !

Deuxième procédé : dissimuler.

On paraît céder à l'argumentation alternative mais au prix d'une compensation qui annule l'effet positif de l'opération. Exemple : à l'Arsenal, l'association de défense du quartier obtient un élargissement conséquent du mail de verdure ; mais c'est au prix de l'élévation de deux étages d'immeubles prévus côté rue Gallieni. Dans le domaine de l'habitat social, certes la loi SRU est respectée mais au détriment du logement social le plus accessible. La vérité est biaisée.

Troisième procédé : rejeter la responsabilité sur l'autre.

Par exemple, certes la baisse de la DGF – dotation de l'État – impacte le budget municipal, mais

ne touche pas réellement le choix des investissements et des économies à réaliser. Faut-il maintenir un Jubilé impérial coûteux, quoi qu'en dise la Ville, puisqu'il fait appel aux subventions départementale et régionale, c'est-à-dire à l'argent du contribuable ?

En fait, c'est toujours la logique économique qui prime. En ces temps de malaise social n'est-il pas temps de réviser ce choix politique ?

Vincent POIZAT, vincent.poizat@mairie-rueilmaison.fr
 Martine JAMBON, martine.jambon@mairie-rueilmaison.fr
 Patrick INDJIAN, patrick.indjian@mairie-rueilmaison.fr
 Jocelyne JOLY, jocelyne.joly@mairie-rueilmaison.fr
 Jean-Marc CAHU, jean-marc.cahu@mairie-rueilmaison.fr

IL ÉTAIT UNE FOIS UN PRINCE... QUI A RETROUVÉ SON CHÂTEAU

Ça n'aura pas échappé aux habitués du parc de Bois-Préau qui peuvent désormais visiter le château éponyme. Après 25 ans de fermeture et plus d'un an de travaux, le rez-de-chaussée de cet élégant bâtiment rouvre au public avec une exposition consacrée à Eugène de Beauharnais, le fils de Joséphine. Coup de projecteurs sur ces deux événements d'exception ! ▶ **Anna-Maria Conté**

En juin 2010, à l'occasion de la visite de l'alors ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, le maire lui avait dévoilé son projet de l'époque : un parcours culturel autour de Napoléon et Joséphine. Celui-ci (qui verra le jour deux ans plus tard) unit dix points d'intérêt historique et il est notamment identifié par des clous frappés de l'abeille impériale et par d'élégants pupitres bilingues ; il relie le château de Malmaison à l'église Saint-Pierre Saint-Paul, en passant par le parc de Bois-

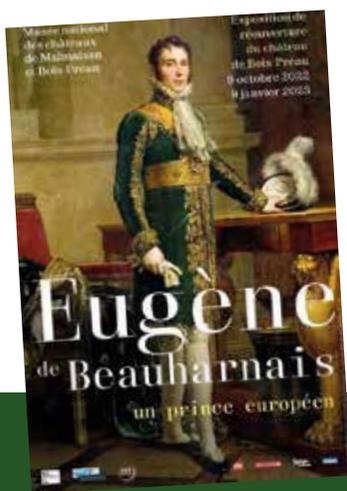
Préau où « le château et l'Orangerie, deux propriétés de l'État, sont hélas fermés au public ! », avait fait remarquer le maire au ministre... Ce fut l'ouverture des négociations complétées par un savant dossier instruit et suivi par Amaury Lefebvre, conservateur général du patrimoine et directeur du musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau jusqu'en 2020.

UN PRINCE EUROPÉEN

Douze ans après, le vœu du maire est exaucé ! Depuis le 9 septembre, les portes (et les fenêtres) du château sont enfin ouvertes. Et, pour marquer le coup, le musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau en collaboration avec la Réunion des musées nationaux-Grand Palais y a installé une exposition inédite consacrée à Eugène de Beauharnais. « *En ce lieu qui fut aussi le sien (lire encadré), nous avons voulu mettre en scène les différents endroits où sa vie s'est déroulée entre Paris, Milan et Munich, puisque il est nommé vice-roi d'Italie, et ensuite il se réfugie en Bavière, à une époque où les équilibres européens sont bouleversés par l'ascension de Napoléon, puis par sa chute* », explique Élisabeth Caude, l'actuelle directrice des musées nationaux des châteaux de Malmaison et Bois-Préau et commissaire de l'exposition *Eugène de Beauharnais, un prince européen*.

UNE BELLE HISTOIRE FAMILIALE

Homme d'« honneur et fidélité », comme le dit sa devise, Eugène a consacré sa vie au service de Napoléon, son père adoptif, qui le couronne vice-roi d'Italie. Éduqué pour être soldat, il se battra en Égypte, en Russie et en Italie. Quant à sa vie privée, il se pliera là aussi, une fois de plus, aux ordres de l'Empereur et épousera Augusta-Amélie de Bavière. Dans une des vitrines de



EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, UN PRINCE EUROPÉEN

Château de Bois-Préau, tous les jours sauf le mardi, 13 h-17 h 30, jusqu'au 9 janvier.
 Tarif : 8 € (réduit 6 € et groupe 6,5 €). Billet jumelé Malmaison-Bois-Préau, tarif 11 € (réduit 8 € et groupe 8,5 €)





l'exposition, nous retrouvons la tasse à l'effigie de cette princesse issue de l'une des plus anciennes lignées européennes : c'est à travers cet objet qu'Eugène la découvre... trois jours avant le mariage ! Néanmoins, cette union arrangée est à l'origine d'une belle histoire familiale, complétée par la naissance de sept enfants. Ces derniers, qui seront à leur tour mariés aux membres des plus grandes familles princières européennes, feront de leurs parents les aïeuls de la plupart des dynasties (encore) régnautes en Europe. « *Ainsi, de manière latente, Eugène de Beauharnais accomplit le projet de cette Europe familiale que Napoléon avait rêvé de construire...* », révèle Vincent Hadot, conservateur du patrimoine des musées nationaux des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, auteur de l'arbre généalogique que l'on retrouve à l'entrée de l'exposition.

LA PASSION DES ARTS

Outre son parcours biographique, à travers les décors et l'ameublement de ses résidences – prêts de prestigieuses collections –, l'exposition retrace la passion d'Eugène pour les arts et son goût pour les sciences... hérités de sa mère, et son sens de la gestion acquis... au contact de son père adoptif. Attendant aussi l'illustration des liens qui l'unissent à sa sœur Hortense.

Présentée principalement au château de Bois-Préau, l'exposition est aussi développée au château de Malmaison dans lequel vous pourrez notamment (re)découvrir la chambre même d'Eugène lorsqu'il y habitait !

L'HISTOIRE DU CHÂTEAU DE BOIS-PRÉAU

En 1696, le terrain de Bois-Préau est acheté (à l'abbaye de Saint-Denis) par deux **imprimeurs et libraires ordinaires du Roi, Frédéric Léonard et son fils Frédéric-Pierre**, qui y font bâtir leur demeure entourée de jardins. En 1747, le fils de Frédéric-Pierre Léonard cède le domaine à Jean Garnier, maître d'hôtel de la reine Marie Leszczyńska. Celui-ci embellit le domaine puis cède le château au comte de Prie qui fait transformer le château avant de revendre la propriété au **banquier Louis Julien** qui le légua à sa fille restée célibataire, Anne-Marie.

Joséphine, qui était déjà propriétaire du château de Malmaison, souhaitait l'acquérir pour agrandir son domaine. Malgré plusieurs propositions d'achat formulées par l'empereur Napoléon, l'héritière refusera toujours la vente. Après la mort d'Anne-Marie survenue accidentellement en 1808, l'Impératrice réitéra son intérêt. Trois semaines après le divorce, Napoléon alloua à Joséphine la somme de 200 000 francs pour l'acquisition du domaine de Bois-Préau qui aura lieu le **29 janvier 1810**.

Le château servira à loger plusieurs membres du service de l'Impératrice mais également à stocker les ouvrages que sa bibliothèque au château de Malmaison ne pouvait plus accueillir. Elle y fera également aménager une salle d'archives et un cabinet d'histoire naturelle. À la mort de Joséphine, **son fils Eugène** reprendra le domaine jusqu'à son propre décès en 1824.

Sa veuve, Augusta-Amélie le vendra ensuite en 1828 à des négociateurs parisiens. C'est Édouard Rodrigues-Henriques qui en devient propriétaire en 1953. Adeptes des mondanités, il y réunit souvent des musiciens tels que Georges Bizet. Il entretient également une abondante correspondance avec George Sand (qui lui avait été présentée par Alexandre Dumas) : ensemble ils choisissent les livres pour la bibliothèque destinée aux pauvres de Rueil ! Sa femme, Sophie Rodrigues, y créa une crèche de vingt berceaux ! Leurs héritiers ne garderont pas Bois-Préau qui passera de main en main jusqu'à ce qu'il soit finalement acheté en 1920 par **Edward Tuck et son épouse Julia Stell** qui l'offriront en 1926 aux Musées nationaux afin qu'il devienne une annexe du musée de La Malmaison.

Le château abritera ainsi des œuvres liées à l'épopée napoléonienne mais dans les années 90 il sera fermé pour nécessité de mise aux normes.



10^E ÉDITION DU COLLOQUE RUEIL VILLE IMPÉRIALE

La réouverture du château de Bois-Préau est aussi l'occasion pour développer une intense programmation culturelle organisée avec différents partenaires en y intégrant aussi des événements bien connus. « C'est le cas du traditionnel colloque Rueil Ville Impériale, qui, fort du succès des années précédentes, sera élargi à deux jours, les vendredi 25 et samedi 26 novembre », se réjouit Valérie Cordon, adjointe au maire aux Affaires culturelles. « Pour rappel, il y a 11 ans, le maire lançait le réseau des

viles impériales, en partenariat avec quatre autres villes, ajoute Philippe Trotin adjoint aux Affaires internationales, au Tourisme et à l'Événementiel. *Aujourd'hui, il compte 25 villes et est animé par les territoires via la programmation de conférences, concerts, pièces de théâtre et autres initiatives culturelles et artistiques.* »

Profitez donc de cette occasion pour étoffer vos connaissances... impériales avec des invités d'exception : on vous en dit plus dans l'interview ci-dessous !



Trois questions à Jacques-Olivier Boudon, président du colloque Rueil Ville Impériale et président de l'Institut Napoléon, et Élisabeth Caude, directrice des musées nationaux des châteaux de Malmaison et Bois-Préau. ► **Propos recueillis par Morgane Huby**

Rueil Infos : En quoi cette édition est-elle exceptionnelle ?

Jacques-Olivier Boudon : L'idée était d'abord de faire coïncider cette 10^e édition avec l'ouverture au public du château de Bois-Préau (lire pages 20 et 21). Pour la première fois et fort du succès des années précédentes, le colloque se déroulera sur deux jours.

Élisabeth Caude : La Ville, que je remercie beaucoup pour cette démarche et cette organisation, s'associe à nous pour célébrer le Prince Eugène avec cette volonté de mettre en valeur les recherches sur le personnage et de faire croiser les regards d'experts européens avec ceux d'historiens, habitués de ce rendez-vous.

R. I. : Qu'est-ce que le public va découvrir ?

J-O.B. : Il va comprendre le rôle qu'a joué Eugène de Beauharnais en tant que maillon de l'Empire napoléonien. Ses rapports avec la famille Bonaparte, avec sa mère, l'impératrice Joséphine, avec aussi des figures clés comme Duroc ou Murat, ses interventions militaires et, notamment, son rôle en tant que vice-roi d'Italie ou celui d'intermédiaire entre Napoléon et le pape Pie VII pour permettre à l'Empereur de retrouver de la vigueur avant la campagne d'Allemagne en 1813. Autant de sujets peu connus du grand public et traités le samedi. Parmi les intervenants, des habitués comme Bernard Chevallier, ancien directeur du musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, Laetitia de Witt, descendante des Bonaparte, Christophe Beyeler, conservateur du patrimoine au Musée national du château de Fontainebleau, ou encore Vincent Haeghele, directeur des bibliothèques de Versailles.

E. C. : Je m'occupe plus de la journée du vendredi qui sera consacrée aux goûts du Prince Eugène, en matière de peinture ou d'arts décoratifs, et

ce, de Paris à Munich en passant par Milan. Une façon de rentrer dans le quotidien d'Eugène de Beauharnais et d'apporter une autre vision de l'homme que celle qui sera abordée le samedi. Interviendront notamment Hans Ottomeyer, ancien président du Deutsches Historisches Museum de Berlin, Ulrich Leben, Marina Rosa, présidente du Centre de documentation des résidences royales lombardes, des commissaires de l'exposition en cours au château de Bois-Préau ou encore Michel Kerautret, grand prix de la Fondation Napoléon en 2021 pour sa biographie d'Eugène de Beauharnais.

R. I. : À qui le colloque s'adresse-t-il ?

E. C. : Le colloque s'adresse à tous les publics, des habitués, des curieux, des passionnés de l'Empire et de l'histoire des Beauharnais, des intéressés par le fait patrimonial ou encore des chercheurs français, italiens et allemands. Je me réjouis que tous se retrouvent autour d'Eugène et que son rôle et sa personnalité soient revisités.

J-O.B. : Des gens curieux d'en apprendre davantage sur l'Empire, qui ont soif d'un propos précis, érudit mais aussi accessible. Ils apprécient de rencontrer les auteurs lors du salon du livre Empire. L'occasion d'aller plus loin dans la connaissance en achetant un ouvrage et en se le faisant dédicacer. Et une belle idée cadeau pour les fêtes de fin d'année !

En pratique

Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 boulevard du Maréchal Foch
Tarif : 5 € la journée, 10 € les deux jours
Inscription : 01 47 14 54 54 /
mediatheque-rueilmalmaison.fr



SALON du TERROIR



RUEIL #32 2-3-4 DÉC. 2022
HIPPODROME DE SAINT-CLOUD

**VENEZ
NOMBREUX !**



100 PRODUCTEURS FERMISERS / VENTE DIRECTE
RESTAURATION À EMPORTER / FOOD-TRUCKS / ANIMATIONS
RENSEIGNEMENTS : 01 47 32 67 70

SALON-TERROIR-RUEIL.COM

LE TEMPLE DE LA GASTRONOMIE RÉGIONALE VA BIENTÔT OUVRIR !

Avec 12 000 visiteurs venus l'an dernier, bravant des conditions sanitaires compliquées, votre salon dédié à la gastronomie régionale ne pouvait pas en rester là ! C'est donc à un redémarrage « à la normale » et rythmé par quelques scoops que nous allons assister, à l'hippodrome de Saint-Cloud, du 2 au 4 décembre pour le 32^e Salon du terroir de Rueil. Vous y serez ? ▶ Sandrine Gauthier

Les représentants de la gastronomie de nos régions, y compris la Normandie qui les rejoint cette année (premier scoop !), se sont mis sur leur 31 pour vous proposer le meilleur de leurs productions artisanales. À côté du cidre et du camembert, donc, les fins gourmets retrouveront tous les incontournables de nos tables de fêtes : foie gras, bien sûr, vins et champagne (avec modération bien sûr !), mais aussi un grand choix de fromages, huîtres, escargots, chapons, miels, confitures, chocolats... Le chocolat sera d'ailleurs le thème de l'un des ateliers pour enfants du salon (deuxième scoop !) : pensez à les y inscrire ! Ces découvertes vous ayant certainement ouvert l'appétit, vous pourrez profiter de l'ouverture exceptionnelle de la brasserie Tanerko, et ses spécialités du terroir, ou encore des mets du food-truck spécialisé dans le bœuf d'Aubrac, un fidèle du salon !

SE FAIRE PLAISIR

Qui mieux que ceux qui confectionnent ces produits pour vous prodiguer les meilleurs conseils et astuces de préparation, de cuisson et de présentation ? Pas moins de quatre-vingt-dix exposants ont répondu à l'invitation pour ces trois jours hors du commun. « *L'idée est de permettre une rencontre directe, toujours très attendue, entre les exposants producteurs et les visiteurs consommateurs qui partagent cette même recherche du bien manger, dans une ambiance de franche*



convivialité », confirme Carole Dubacq, directrice de l'association organisatrice, Rueil Expos et Salons. Se faire plaisir avec des produits de qualité et trouver des idées cadeaux pour faire plaisir à Noël : c'est la double promesse du Salon du terroir de Rueil. En effet, une exposition réunira, sur la mezzanine du hall de l'hippodrome de Saint-Cloud, une quinzaine d'artisans, sélectionnés par le service Commerce de la Ville et la chambre des métiers des Hauts-de-Seine (troisième scoop !). « *En majorité rueillois, ces artisans sont plumassiers, céramistes, créateurs de bijoux ou maroquiniers, pour ne citer qu'eux*, dévoile Xabi Elizagoyen, adjoint au maire aux Affaires économiques, au Commerce, à l'Artisanat et à l'Emploi. *Leur savoir-faire sera valorisé au travers de cette exposition, de démonstrations et d'ateliers dont nous gardons volontairement le secret.* »

Là encore, de beaux et riches échanges avec le public sont à prévoir. Il faut y être !

TRINQUONS À LA 32^E ÉDITION DU SALON DU TERROIR !

Comme à son habitude, la philosophie du Salon résonne au-delà de l'hippodrome et s'invite, le temps d'un ciné-rencontre, au cinéma Ariel centre. Le documentaire *Les vigneronnes de Guillaume Bodin* fera l'ouverture de la manifestation, vendredi 2 décembre à 20 h. Deux vigneronnes, exposantes au Salon, seront présentes pour vous faire déguster le fruit de leur travail (quatrième scoop !).

Deux entrées pour le salon vous seront remises avec le billet du cinéma.

32^e Salon du terroir de Rueil, du vendredi 2 au dimanche 4 décembre, 10 h-20 h (18 h le dimanche). Entrée : 5 € et tarif réduit à 3 € sur présentation de ce numéro de *Rueil Infos*. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Expo des artisans : samedi 3 décembre 10 h-20 h et dimanche 4 décembre 10 h-18 h. Ateliers enfants samedi 3 décembre 14 h-18 h et dimanche 4 décembre 14 h-17 h.

+d'infos

salon-terroir-rueil.com
et Facebook : salon du terroir de rueil-malmaison.



BYE BYE L'OIE, BONJOUR LES BOTTES !

Ça ne vous aura pas échappé : l'image du Salon du terroir a changé. L'oie s'est, elle aussi, échappée de l'affiche, remplacée par une paire de bottes surmontant un artichaut. « *Ce nouveau visuel est un clin d'œil que nous voulions faire à nos exposants, issus du monde agricole, pour les soutenir, à notre modeste échelle* », confie Didier Ducros, président de Rueil Expos et Salons.

Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille

Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison ? N'hésitez pas à rendre visite au service des Nouveaux arrivants (pavillon des Jonquilles) ou à nous signaler votre arrivée sur villederueil.fr/nouvel-arrivant. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec votre élu(e) si vous le souhaitez. Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils utiles vous y attendent.

À vos agendas : la prochaine journée d'accueil des Nouveaux arrivants avec la visite guidée de la Ville en car se déroulera le **samedi 3 décembre après-midi** (sur inscriptions).

Renseignements et rendez-vous : service des Nouveaux arrivants. Pavillon des Jonquilles, 37 rue Jean-Le-Coz. Tél. : 01 47 32 57 16 ou nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr



Les boutiques éphémères

Ouvertes aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, les boutiques éphémères attirent de multiples talents. Voici le calendrier des prochains rendez-vous :

📍 Au 2, passage Schneider

- **Jusqu'au 7 novembre** : bijoux par Chloé Dapnis
- **Du 7 au 14 novembre** : bijoux et accessoires par Manocha, verre soufflé par Ghislène Jolivet, chapeaux et accessoires de tête par Mademoiselle V et atelier & créations
- **Du 14 au lundi 28 novembre** : peintures par Virginie Trefert
- **Du 28 novembre au lundi 19 décembre** : objets de décoration pour Noël par Mary D.

📍 Au 10, rue de la Libération

- **Jusqu'au 14 novembre** : chapeaux par Kaetitia Rose, objets de décoration et bijoux par Marlay et Henriette de Montardat
- **Du 14 au 28 novembre** : bijoux tissés en perles de verre japonaises par Milou et Anouch, sacs à nouer inspiration Furoshiki par Marthe Obels, chapeaux, accessoires de tête et bijoux par Un amour de Bibi et Leitmotif, bougies art déco par Les Bobèches, création costumes et accessoires par Atelier Mode Création
- **Du 28 novembre au 12 décembre** : bijoux par Chloé Dapnis, accessoires à base de plumes et de cuir par Ruby Feathers, création de bijoux et prêt-à-porter par EtikalBohème

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service Commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr

Recensement citoyen : une démarche obligatoire

Vous avez 16 ans et vous habitez Rueil ; il est obligatoire de se faire recenser le mois de son anniversaire ! Pourquoi ? Pour pouvoir effectuer votre Journée défense et citoyenneté (JDC), vous inscrire au BAC, au permis de conduire, et ce qui entraînera une inscription d'office sur les listes électorales. Si vous avez oublié, il n'est pas trop tard mais dépêchez-vous (avant vos 25 ans) ! **Inscription en ligne, à l'hôtel de ville ou en mairies de village munis de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.**

Attention ! En raison d'une forte demande, les délais pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité sont rallongés. Un conseil : prenez rendez-vous au moins quatre mois avant votre départ à l'étranger.

L'hôpital Foch à... La Défense.

Convaincu de la nécessité d'augmenter l'offre de soins en ville et de fluidifier la prise en charge des patients, l'hôpital Foch ouvre un espace de plus de 600 m² qui propose tous les jours, **du lundi au vendredi de 8 h à 20 h**, des consultations de médecine générale et des consultations de spécialités avec les professionnels de santé de l'hôpital Foch. Une offre de check-up santé sur mesure sera aussi proposée aux entreprises environnantes.

Centre Foch-La Défense, 12 place des Reflets, foch-ladefense.com
Les rendez-vous pour une consultation sont ouverts et accessibles via : doc.tolib.fr/centre-de-sante/la-defense/ [centre-de-sante-la-defense](http://centre-de-sante-la-defense.com)

Important élections et radiations des listes

Nettoyage de la liste électorale : nous vous invitons à régulariser votre situation dans les meilleurs délais si vous avez déménagé sur Rueil, en fournissant un nouveau justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité.



Jouez l'impro

La Compagnie Act'Or vous invite à un match d'improvisation à Rueil : le samedi 26 novembre. Ouverture des portes à 19 h 50, Atrium,

81, rue des Bons Raisins. Depuis maintenant plusieurs années, la Compagnie Act'Or propose ce spectacle unique, entièrement improvisé par deux équipes qui s'affrontent sous l'œil imperturbable d'un arbitre. Une soirée familiale, conviviale et interactive, dans laquelle le public peut voter pour la prestation qu'il préfère !

Entrée gratuite

Buvette sur place

Réservations à resa.actor@gmail.com ou Facebook Act'OR-Impro

Les news du Conservatoire

Le 23 novembre à 19h30, ne manquez pas d'apprécier cette belle soirée autour des concertos pour pianos de J.S. Bach, par les étudiants de la classe de Jean-Baptiste Fonlupt et l'orchestre à cordes 2^e cycle. Direction Christophe Roger. Ce concert est retenu dans le cadre de la Carte Culture (sauf pour les élèves participants).

+d'infos

crr.mairie-rueilmalmaison.fr



Pharmacies de garde

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Pharmacie du Centre
18 rue Vaillant-Couturier
Tél. : 01 47 49 01 36

VENREDI 11 NOVEMBRE

Pharmacie Rueil National
107 boulevard National
Tél. : 01 47 51 24 29

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Pharmacie de l'Église
14 place de l'Église
Tél. : 01 47 49 01 28

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Pharmacie Beauregard
69 av. du 18-Juin-1940
Tél. : 01 47 51 16 57

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Pharmacie Iéna
147 route de L'Empereur
Tél. : 01 47 32 08 55

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Pharmacie de la Croix de Lorraine
77 boulevard Richelieu
Tél. : 01 47 51 72 45

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Pharmacie des Martinets
28 rue des Frères-Lumière
Tél. : 01 47 51 32 41

Source : monpharmacien-idf.fr

Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.

REJOIGNEZ LE CERCLE DE LECTURE

Le Cercle de lecture de Rueil vous accueille deux jeudis par mois de 14 h à 16 h 30 à la médiathèque Jacques-Baumel. Vous aimez lire ? Vous souhaitez échanger vos impressions et étudier de manière plus approfondie la littérature récente et contemporaine de qualité ainsi que les grands auteurs du XX^e siècle ? Rejoignez le Cercle de lecture pour partager avec nous vos expériences de lecture. Quelques exemples d'auteurs étudiés : Annie Ernaux, prix Nobel 2022, T. Morrison, N. Huston, J. Echenoz, V. Goby, P. Quignard, S. Germain, F. Bouysse, J. Benamer, V. Despentès, É. Louis, P. Roth. Contact : 01 47 14 54 54 / 06 42 29 23 04

RÉCEMMENT INSTALLÉS À RUEIL

- **Docteur Julien Niro**, chirurgien gynécologue, consultation pour avis chirurgical uniquement (pas de consultation gynécologique).
Prise de rendez-vous 07 80 98 62 16
- **Ouverture nouvelle pharmacie** : pharmacie Lafayette, 28 avenue Paul-Doumer, tél. 01 41 42 19 12
- **Hair Naturel by Jenny**, Jennifer vous propose ses services de coiffure en se déplaçant à votre domicile. Sur rdv au 06 18 10 42 20.
- **Blandine** vous propose ses services de pet sitter professionnelle. Elle s'est formée afin d'être éducatrice, comportementaliste chat et chien ainsi que médiatrice animalière. N'hésitez pas à faire appel à elle ! Animocoeur, tél. : 06 23 45 74 97, email : animocoeur@gmail.com, allée de la Pagerie.

À la découverte de César Franck

Le dimanche 11 décembre à 15h30, la Société historique de Rueil-Malmaison (SHRM) vous propose une conférence-concert à la découverte de César Franck (1822-1890) à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Une séance animée par Christophe Maynard, pianiste et professeur au conservatoire à rayonnement régional (CRR), avec la participation d'étudiants du CRR.

CRR, 182 avenue Paul-Doumer.
Réservations au 01 47 32 57 38 ou shrm@orange.fr

Participation aux frais : 7 € pour les adhérents SHRM, 10 € pour les non-adhérents
Gratuit pour les élèves du CRR



Coup de chapeau



Adrien Turkawka

La route pour Paris 2024 est engagée pour Adrien Turkawka qui a décroché sa première médaille en Coupe du monde en épée individuel à Pise. Le Rueillois de 26 ans rêve de participer aux J.O. de Paris en 2024. En 2018, après une carrière bien remplie dans le karting (il fut champion de France et d'Europe), cette discipline ne proposant pas de compétitions très haut niveau, Adrien l'a quittée pour devenir escrimeur.

NOUVEAUX COMMERÇANTS



ENTENDRE

Audioprothésiste
50 rue du Gué
01 86 26 19 44



BOCA IBÉRICA

Épicerie traiteur espagnol
2 rue de la Réunion
06 43 58 84 51



MAISON DELCOURT

Boulangerie-pâtisserie
6 place Line Renaud
01 87 09 02 36



SOLIDARITÉ / ASSOCIATIONS

• **L'ASSOCIATION « LIRE & FAIRE LIRE 92 » DE RUEIL RECRUTE DES BÉNÉVOLES :**

Retraité ? En congé de fin de carrière ? Un peu de temps libre ? Vous aimez lire des histoires à nos chers bambins ? Vous êtes le/la candidat/e idéal(e) pour venir renforcer l'équipe de bénévoles de « Lire & Faire Lire » qui vont, chaque semaine, lire une histoire, sur un petit créneau horaire, dans l'une des classes de nos nombreuses écoles maternelles/primaires.

Inscrivez-vous sur lireetfairelire92@gmail.com. Contact : Michel-Henry Evanno, 06 85 91 64 05 et rejoignez-nous pour une expérience des plus gratifiantes.

• **UN ATELIER POUR LES CADRES**

L'Association Oser 92 pour l'emploi organise, **le jeudi 24 novembre de 9 h à 12 h 30**, un atelier gratuit pour les cadres. Au menu : les alternatives à l'emploi salarié. Management de transition, intérim cadres, travail à

temps partagé, création de société...Autant de réponses possibles. En web conférence, lien communiqué la veille aux inscrits. Inscription obligatoire avant le 20 novembre sur os92.fr

• **COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE - APPEL À BÉNÉVOLES**



Comme chaque année, le Rotary Club organise la collecte pour la Banque alimentaire avec l'aide de la Croix Rouge de Rueil. Cette opération se déroulera les 25, 26 et 27 novembre dans les grands magasins de la ville. Vous pouvez aussi aider en donnant un peu de votre temps dans l'organisation de la collecte dans les magasins. Sachez que 40 % des dons sont destinés à l'épicerie sociale.

Inscrivez-vous auprès de Michel Delannoy tél. : 06 60 94 14 95, responsable de l'opération à Rueil ou de Bertrand Hanicotte tél : 06 78 06 90 58

Grande fête bavaroise

Le dimanche 20 novembre à partir de 12 h à l'Atrium (81 rue des Bons Raisins), l'Amicale des Alsaciens et Lorrains de Rueil vous invite à une grande fête bavaroise, animée par l'orchestre bavarois les Gallish Brezel (Philippe Dugué Orchestra) avec la participation exceptionnelle de Madlyn (13 ans),

accordéoniste, championne de France Clef d'Or 2022. Au programme : déjeuner autour d'une choucroute, animations, danses, et choix du roi et de la reine du prochain carnaval.

Renseignements auprès de Denise Devienne au 06 63 78 54 35, devienne.denise@bbox.fr ou Paulette Houssard au 06 15 89 43 81.

Zoom sur

L'actualité de la Maison de l'autonomie

• **SEMAINE DE L'ÉDITION JEUNESSE ACCESSIBLE (EJA)**

La semaine de l'EJA se déroulera du 21 au 25 novembre, voici le programme :

- **lundi 21 novembre**, au centre documentaire de la Maison de l'autonomie. De 14 h à 17 h, atelier de sensibilisation aux troubles dys avec l'association Apeda-dys.
- **mardi 22 novembre**, à 16 h à la Maison de l'autonomie, inauguration du « mobilier jeunesse accessible » (outil mobile et modulable permettant l'exposition de livres adaptés et qui sera ensuite mis à disposition notamment dans les bibliothèques et la médiathèque). À 20 h 30 à l'Auditorium de la médiathèque Jacques-Baumel, rencontre « Des livres pour tous ! » avec les interventions de l'association Faleac, de la médiathèque ainsi que de la Maison de l'autonomie.
- **mercredi 23 novembre**, à l'auditorium de la médiathèque, à 10 h et à 14 h 30, lecture partagée à haute voix par l'association Faleac pour les 6 – 10 ans. À 16 h 30, spectacle de conte bilingue en français et en langue des signes française intitulé « La moufle ».
- **jeudi 24 novembre**, au centre documentaire de la Maison de l'autonomie. À 14 h, 15 h, 16 h et 17 h, atelier d'art-thérapie intitulée « Art Émoi ». Renseignements au 01 41 39 88 00.
- **vendredi 25 novembre**, au centre documentaire de la Maison de l'autonomie, à 14 h, 15 h, 16 h et

17 h, atelier sur la déficience visuelle et les outils de lecture intitulé « La lecture dans tous les sens » avec l'association Valentin Haüy.

Réservation recommandée pour toutes les activités au 01 47 14 54 54.

• **DÉJEUNERS DANSANTS DES FESTIVITÉS DE NOËL**

Attention, les inscriptions aux déjeuners dansants des 14 et 15 décembre, pour les personnes âgées de 70 ans et plus, se termineront le 18 novembre au soir. N'hésitez pas à vous inscrire auprès des mairies de village ou de la Maison de l'autonomie si vous souhaitez y participer ! Pour plus de renseignements, contactez la Maison de l'autonomie (coordonnées ci-dessous).

+d'infos

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie : 10 ter, rue d'Estienne-d'Orves. Tél. : 01 41 39 88 00, mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr. Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (fermée le lundi matin). Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr



SANTÉ

• **MOVEMBER FIVE, ensemble contre les cancers masculins**

Tournoi de rugby au profit de la fondation MOVEMBER. **Samedi 5 novembre, de 9 h à 14 h** au stade du Parc. À cette occasion le service Prévention-Santé proposera une exposition sur les cancers et des conseils de prévention.

• **Collecte de sang**

Le **mardi 8 novembre** et le **mercredi 7 décembre**, collecte de sang, salle de la Passerelle, 15 rue Becquerel – de 14 h à 19 h. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

• **Mois sans tabac**

Dans le cadre du mois sans tabac, le service Prévention-Santé animera un stand d'informations et conseils pour l'aide à l'arrêt du tabac. **Samedi 5 novembre**, parc des Bords de Seine, de 9 h à 14 h.

• **Diabète**

En partenariat avec le Lions Club et des professionnels de santé de la Ville (CPTS), le service Prévention-Santé propose des dépistages et des conseils individuels gratuits – **samedi 19 novembre de 9 h à 13 h** – Galerie du centre commercial E.Leclerc.

• **Cycle ciné psyché**

Le service Prévention-Santé vous propose, dans le cadre du cycle Ciné Psyché, la projection gratuite. Cette séance de cinéma sera suivie d'un débat avec des professionnels de santé.

Lundi 21 novembre à 20 h cinéma Ariel centre-ville, projection du documentaire *Tout pour être heureux* de Jérôme Adam.

• **Prévention et dépistage Sida**

Le service Prévention-Santé organise avec le réseau ville-hôpital Val de Seine un après-midi d'informations, de sensibilisation et de dépistage rapide, gratuit et anonyme réalisé par des médecins infectiologues dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida.

Résultats immédiats en 5 minutes. **Mercredi 14 décembre** – Club-house du complexe omnisport Alain Mimoun 14 h à 17 h

• **Web-conférences Ma santé en ligne**

Le service Prévention-Santé vous propose un accès gratuit au programme Santé de Happy-Visio :

- **jeudi 10 novembre à 17 h** : diabète et nutrition
- **lundi 28 novembre à 17 h** : les addictions avec substances
- **mercredi 30 novembre à 17 h** : alimentation, comment bien préparer son système immunitaire à l'approche de l'hiver.

Inscrivez-vous sur happyvisio.com avec le code partenaire RUEILMASANTE

+d'infos

Service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68 / preventionsante@mairie-rueilmalmaison.fr www.mairie-rueilmalmaison.fr www.ccas-rueilmalmaison.fr

L'INSTANT

Jeunes

LA VOIX DES JEUNES RUEILLOIS, VOTRE VOIX !

Savez-vous qu'à Rueil le premier conseil municipal des jeunes, le CMJ, s'est constitué en 1976 ? Il fut d'ailleurs l'un des premiers de France. Le 25 novembre, c'est à votre tour de perpétuer la tradition. Comment ? En votant pour élire 35 jeunes rueillois, âgés de 13 à 17 ans, qui seront donc les élus du CMJ 2021-2023. Ils vous racontent leurs expériences et le pouvoir que vous pourrez avoir sur la vie citoyenne. Témoignages. ▶ Bryan Secret



Nicolas Lazare

Le vote est un rôle important du citoyen français. Avoir cette possibilité dès le collège est une opportunité à saisir ! Faire partie du CMJ, ça m'a permis d'apprendre beaucoup de choses sur la municipalité, la méthodologie, la création de projets... En deux mandats, j'ai pu faire des expériences impossibles autrement. L'un de mes projets favoris a été les Pères Noël du cœur, en collaboration avec les Restos du cœur. On a récolté des cadeaux au centre commercial Leclerc pour les distribuer aux enfants dont les parents sont bénéficiaires des Restos du cœur. J'ai aimé le travail d'équipe, ça m'a permis de développer beaucoup de compétences, et d'accroître mon expérience.



© villedeRueil



Tifenn Blanchard

Le CMJ ? C'était une belle expérience. Je voulais organiser des projets. J'ai le souvenir de la vidéo sur le vivre-ensemble. Le tournage a duré une semaine du lundi au vendredi. Nous avons tous un rôle. C'était quelque chose à part, qu'on ne fait pas dans la vie de tous les jours. On a joué les comédiens. À l'époque, j'étais au lycée Richelieu. Le rôle d'élue au CMJ ? C'est important de représenter la ville, il n'y a pas que les adultes qui peuvent s'en occuper. Les jeunes ont leur place aussi. C'est bien s'ils s'impliquent eux-mêmes, s'ils veulent voir leurs projets se concrétiser. Nous avons des interlocuteurs qui nous expliquent pourquoi certains projets ne peuvent pas se réaliser et ils offrent des solutions. Alors, **le 25 novembre**, votez !





Orianne Schueller

Le mandat ? Je n'en garde que de bons souvenirs. Ça m'a permis d'être un peu plus à l'aise à l'oral, j'ai fait énormément de rencontres, ça a créé des amitiés, ça m'a ouvert un peu plus sur la politique, je n'y connaissais rien et maintenant je suis plus l'actualité politique. J'ai pu participer à des commémorations, parler avec le maire et même avec des ministres. C'était une vraie expérience ! Nous n'avons pas pu faire tout ce qu'on aurait voulu à cause du Covid... mais on va transmettre les idées à nos successeurs. On a quand même réalisé le court sur la vie en société et organisé les Pères Noël du cœur !

Ce qui m'a le plus marqué ? C'est de participer à des cérémonies officielles qu'on voit qu'à la télé et être les Pères Noël du cœur pour les Restos du cœur. Dans le centre Leclerc on a collecté les jouets neufs que les passants voulaient bien nous donner. Le jour de la remise, on a fait une grande fête avec de la musique pour remettre les cadeaux aux enfants : c'était émouvant !



© Ville de Rueil



Clémence Braquet

Bien sûr qu'il faut aller voter le 25 novembre prochain ! C'est important pour que chaque personne se sente représentée, pour qu'il y ait une forme d'égalité, que ce soit homogène... On est dans une démocratie, il faut aller voter même si c'est pour voter blanc. Je me présente pour un nouveau mandat parce que j'ai beaucoup aimé tout ce qu'on a mis en place avec la direction Jeunesse. Tu t'en rends compte ? T'es au collège et au lycée et tu peux déjà vraiment agir pour ta ville. Je me dis : pourquoi pas me représenter et, avec mon expérience, j'aimerais avancer et monter de nouveaux projets. Je me dis aussi que dans le nouveau groupe avoir quelqu'un qui a déjà fait un mandat, c'est sympa ! On sait quelle décision pèse le plus. Nous nous sommes fait l'expérience avec Nicolas : il sentait souvent bien les coups. Il disait : *« peut-être que ça, ça ne passera pas comme projet... »* Il nous guidait un peu. C'est vrai que quand on a un projet, à Rueil, on est écoutés et aidés. On va au bout. On a fait des réunions plénières. On a présenté des projets au maire. Il nous a accompagnés et on a échangé directement avec lui. Il nous a dit ce qui était possible et quand ça ne l'était pas, il a toujours trouvé une solution avec notre élu (du conseil municipal des adultes) à la Jeunesse : Monsieur Tabit.

Ce qui m'a le plus marqué ? C'est la remise de l'écharpe. Ça montre qu'on a une fonction officielle, que tu représentes les jeunes de la ville !



Habibatou Doukane

Mon expérience au CMJ ? C'était bien, on a pu faire connaissance, mettre en place des projets et peser un peu dans la vie citoyenne. Ça nous a permis de faire plein de choses. On a vécu la course le Color Run qu'on a faite pendant mon premier mandat, il pleuvait je m'en souviens. Ce que j'ai envie de dire aux jeunes ? Si vous venez au CMJ, faites-le pour vous, investissez-vous, il ne faut pas s'inscrire si ce n'est pas pour s'investir. Ne lâchez rien. Il y a des moments pour s'amuser et des moments pour le travail. Il faut savoir faire la part des choses. Il faut aller voter, choisir, en fonction du programme. Quand tu ailles leur parler, leur demander ce qu'ils veulent changer ici à Rueil et voir si c'est possible. Je me suis inscrite parce qu'avec des copines on voulait voir ce que c'était... Mon premier mandat : j'ai découvert. Et en fait je me suis prise au jeu, j'ai aimé. J'y ai participé. Je ne vais pas pouvoir me représenter parce que j'ai plus de 18 ans. J'ai fait mes deux mandats. Mais franchement, foncez !



© Ville de Rueil



C'EST OK POUR LE HOCKEY !

Voici une belle initiative ! Dans le cadre des sensibilisations des jeunes aux prochains JO de Paris, les éducatrices sportives de la Ville qui exercent au Stadium ont mis au point un projet avec les écoles Jules-Ferry et Trianon. Le mardi 18 octobre, nous avons assisté à la dernière séance.

C'est sur la musique du film *Les Charriots de feu*¹ que les groupes d'enfants défilent chacun brandissant leurs couleurs et l'emblème, en l'occurrence un animal qu'ils ont choisi ensemble avec leurs professeurs. Ils

avancent... jusqu'à la présentation de la flamme olympique (en papier, c'est juste pour faire semblant !).

« Vous allez découvrir le "hockey", une discipline olympique récente, leur lance Carmen Ruiz, l'une des deux éducatrices sportives. Amusez-vous, mais ne perdez pas de vue les valeurs de l'Olympisme : l'excellence, l'amitié et le respect ».

C'est parti : les « palets » sont lancés ! Équipés de « cross », les enfants s'essayent sur le terrain. « Nous avons travaillé à ce projet pendant sept semaines, poursuit

Mona Pineau, l'autre éducatrice sportive. *Ils apprennent les fondamentaux d'un sport nouveau, mais ces techniques leurs seront utiles dans d'autres disciplines et aussi dans les autres compétitions que la Ville organise d'ici la fin de l'année scolaire, les tournois de basket, le cross de 1000 pattes, les Olympiades... »*

En attendant le printemps pour revenir sur ces manifestations, nous vous proposons ci-dessous le portrait d'un champion rueillois de... « hockey sur gazon » ! ► **A-M.C.**

⁽¹⁾ C'est la musique de Vangelis du film qui s'inspire de l'histoire de deux athlètes britanniques concourant aux JO de 1924.

QUENTIN DUROS, UN CHAMPION... SUR LE GAZON !

Il est taillé pour relever des défis ! Atteint de surdité sévère de naissance, le rueillois Quentin Duros, a remporté une médaille de bronze avec l'équipe de France aux Championnats d'Europe de hockey sur gazon (adapté) aux Pays-Bas, en juillet dernier. « On a eu du mal à marquer des buts contre la Belgique lors du premier match. Au niveau du jeu, c'était compliqué, raconte-t-il. Ensuite, on a fait le maximum contre les autres équipes et nous avons réussi à décrocher la médaille de bronze ».

Quentin n'est pas du genre à baisser les bras. Il faut remonter à 2017 pour le comprendre. À l'époque, alors qu'il est en formation professionnelle de jardinier-paysagiste, il intègre les effectifs de la Ville comme stagiaire. « Quentin est mal entendant, rappelle sa mère, Carole Favre. Donc trouver un stage pratique et un emploi n'était pas évident. Il avait essayé plusieurs refus d'entreprises. Mais il n'a pas abandonné.

Il a bénéficié de l'engagement de la Ville envers les personnes en situation de handicap pour leur inclusion ». Grace à son travail acharné, à une formation de trois ans suivie assidument, à son envie et à son courage, en 2019, Quentin décroche son CDI ! Depuis, Quentin participe à l'embellissement de la ville en entretenant ses espaces verts mais... il cultive aussi une autre passion : le hockey sur gazon. C'est un ancien camarade d'école qui lui parle d'Ellipse 78, une association qui se bat pour favoriser l'inclusion sociale de personnes en situation de handicap par l'intermédiaire de sports adaptés. Après des années de performances régulières, en juillet Quentin est sélectionné en pour participer aux Championnats d'Europe. Son équipe fait partie de l'élite.

Aujourd'hui, à 27 ans, Quentin est un champion ! Dans la vie et dans le sport. Le verra-t-on aux JO ? ► **B.S.**



LA BOUFFÉE D'OXYGÈNE OLYMPIENNE DES COLLÉGIENS DE MARCEL-PAGNOL

Jeudi 20 octobre, les collégiens de Marcel-Pagnol ont participé à un cross inédit au stade du Parc, sous le soleil, et le regard de Mekdes Woldu qui vise une participation aux Jeux de Paris 2024. ▶ **Bryan Secret**

Lancés comme des fusées, les « 3^{es} garçons » de Marcel-Pagnol allongent les foulées et démarrent fort le kilomètre deux-cents du cross organisé par l'équipe d'EPS et la proviseure de l'établissement, Isabelle Boudjemadi. Peut-être même un peu trop... « *C'est sûr, il faut gérer son effort ! Au début on est allées hyper vite et après on a fini en marchant. On préfère les cours en classe (rires). On est cuites !, soulignent les jeunes supportrices Léa (14 ans) et Dayane (13 ans). On n'a pas l'habitude de courir autant ! Là, il fait un poil chaud. C'est boueux. Mais c'est un vrai cross, c'est bon pour notre santé de courir et c'est un bon moment qu'on passe ensemble. Ce soir, on va bien dormir (rires) !* ».



létisme : j'avais 12-13 ans ! » L'athlète remporte, par la suite, trois fois le Championnat de cross en Erythrée mais, contrainte de fuir son pays natal, elle se retrouve à Franconville en 2012. Naturalisée française l'année passée, elle rêve de porter le drapeau tricolore sur la plus haute marche du podium aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

UN CROSS DANS POUR RESSERRER LES LIENS

Rueil-Malmaison a été labellisé « Terre de Jeux ». Mekdes Woldu s'en réjouit : « *C'est magnifique ! Je suis contente de fêter mon anniversaire - mes 30 ans ! - avec les jeunes d'ici. Le cross, c'est la discipline la plus dure, ça monte et ça descend...* » Les collégiens ont conclu la course avec de nombreuses récompenses (lire encadré). Les premiers arrivés ont bénéficié d'un trophée, remis sur un podium

par... Mekdes Woldu (voir photo). Une scène qu'on espère revoir lors des Jeux avec notre athlète française au sommet.

« *C'est le premier cross, conclut Axel, professeur d'EPS du collège Marcel-Pagnol. L'idée c'est de le mettre en place chaque année. Cette course fédère les jeunes mais pas seulement. C'est le seul événement où la quasi-totalité des profs vient, les parents sont là, tout le monde se donne et se régale. On a fait un classement interclasses pour qu'il y ait un sentiment d'appartenance et de fierté entre classes. Ça soude.* »



MEKDES WOLDU, EN INVITÉE DE MARQUE

C'est parti pour le premier cross du collège. Une particularité ? Une invitée de marque. Une athlète qui pourrait écrire l'histoire dans un an et demi au marathon des Jeux Olympiques de Paris 2024 : Mekdes Woldu. « *Les enfants me rappellent moi quand j'avais leur âge, raconte-t-elle le regard pétillant, avec un large sourire. Ça me fait plaisir d'être ici.* » Invitée par son ami Axel Vaguenez, le professeur d'EPS, à venir soutenir ses élèves, elle se remémore sa jeunesse.

Mekdes Woldu commence à courir dans les années 2000. À l'époque, c'est derrière un ballon rond : « *je jouais au football puis un jour on m'a proposé de faire un 800 mètres. C'est comme cela que je suis entrée dans l'ath-*



Les vainqueurs ont reçu un trophée des mains de... Mekdes Woldu

LES 8 VAINQUEURS DES DIFFÉRENTES COURSES

6^e filles : Léa Frejus

6^e garçons : Suheyb Benzodmi

5^e filles : Louise Chaumette

5^e garçons : Bilel Ben Mohamed

4^e filles : Michkath Falola

4^e garçons : Nohé Ossey

3^e filles : Meryem Bettahar

3^e garçons : Karim Echouaye

3^e garçons : Karim Echouaye

3^e garçons : Karim Echouaye



Vous aimez vivre dans votre ville ? D'autres êtres vivants, plantes, fleurs, animaux, aussi. Retrouvez dans cette rubrique les portraits des espèces qui se plaisent dans l'environnement rueillois !



Branta canadensis

Nom scientifique : *Branta canadensis*, de la famille des Anatidés.

Taille : 110 centimètres.

Envergure : 122 à 183 centimètres.

Poids : 4 300 à 5 000 grammes.

Espérance de vie : 24 ans.

Couleur : la bernache du Canada arbore une tête, un bec, un cou et une queue entièrement noirs alors que ses joues, sa gorge, son croupion et son ventre sont blancs.

Reproduction : la femelle dépose de 4 à 8 œufs blancs. L'incubation dure environ de 23 à 30 jours, assurée par la femelle, tandis que le mâle défend le territoire. Cette espèce produit une couvée par an.

Statut : classée « nuisible », c'est une espèce chassable. Lorsque les bernaches du Canada sont trouvées blessées et emmenées dans un centre de soin ou chez un vétérinaire, la loi oblige ceux-ci à les euthanasier, et ce, même si l'individu présente une blessure superficielle.

LA BERNACHE DU CANADA : STAR DE HAUT VOL

Je figure parmi l'espèce la plus grande d'ois noirs au monde ! Du Canada, je n'ai pas que le nom en commun. Je partage avec ce pays un autre lien : celui de star, de chanteuse de haut vol. Et quand je plane à une certaine altitude, je fais entendre mes vocalises. Céline Dion n'a qu'à bien se tenir ! Comme elle, j'entretiens ma taille de guêpe et suis plutôt végane : herbe, plantes aquatiques, laïches, graines de céréales, graminées et baies. Point de Saint-Laurent en France mais de nombreux cours d'eau. C'est là que j'aime nicher et agrandir la famille. La famille nombreuse chez les bernaches du Canada, c'est une réalité ! Tiens, encore un point commun avec Céline ! En amour, la fidélité est de mise. J'ai moi-même trouvé mon René et lui serai fidèle jusqu'à ce que la mort nous sépare. Voilà qui rappelle un autre conte de fées. On aime tellement la

France qu'on y est de plus en plus nombreuses voire envahissantes. C'est vrai qu'on a tendance à piétiner sans regarder où on met les pattes : les roselières sont alors dégradées, ce qui prive des espèces indigènes de leur habitat. Quant à nos déjections, elles entraînent la prolifération des végétaux aquatiques, dont la décomposition appauvrit l'eau en oxygène. Pas top pour l'environnement. Bon, c'est vrai aussi qu'on n'aime pas partager et qu'on peut devenir agressives quand une autre espèce comme la poule d'eau ou la foulque macroule veut s'installer à côté de chez nous. Bref, j'ai mon caractère bien trempé mais ce n'est pas pour autant que je ne vais pas vous faire de gros becs en vous quittant ! Ah oui, j'oubliais : si vous voulez me voir en vrai, je suis au parc de Bois-Bréau...



Bon à savoir

Les plumes de la bernache sont utilisées pour confectionner les becs d'un clavecin et cassent beaucoup moins vite. Cet oiseau peut parcourir plus de 1 000 kilomètres en moins d'une semaine !

L'AIL DES VIGNES : UN EXCELLENT CRU POUR VOS JARDINS !

Si le début du printemps voit la floraison de l'ail des ours, au mois de juin, c'est à mon tour de fleurir. Pour autant, mon cousin ramène toujours la couverture à lui alors que, finalement, j'ai autant d'atouts à faire valoir. Et, pour info, pas besoin d'aller courir les vignobles pour me voir ! Je pousse un peu partout dans les jardins. Je ne suis pas très regardante sur les espaces verts. Il me faut simplement un sol sablonneux. En revanche, on me voit de loin lorsque je fleuris. J'ai un style bien à moi avec une floraison originale et des grappes de bulbilles qui me donnent une allure résolument sauvage. En fait, c'est comme si je portais un gros chapeau avec plusieurs mèches de cheveux s'en dégaugeant, le tout, dans les tons de rose et de carmin. Magnifique non ? En revanche, je pense que j'impressionne car peu d'autres plantes viennent se frotter à moi. Il paraît que ce serait dû à mon odeur. Si elle déplaît à certains, pour d'autres, elle est une arme redoutable. Grâce à moi, fini les parasites et les maladies ! À titre d'exemple, si vous me plantez au pied d'un pêcher, je peux vous éviter la « cloque » (maladie cryptogamique).

Je repousse également les fourmis et les pucerons. Avec moi, la biodiversité est bien protégée. On raconte aussi que les vaches qui me consommeraient produiraient du lait au goût aillé ! C'est sans doute pourquoi je pousse moins dans les champs aujourd'hui ! Je suis plutôt mieux appréciée en omelette, en sandwich, en salade ou en pesto. Je cumule aussi diverses propriétés thérapeutiques : diurétique, antiseptique, stimulant, expectorant.



Bon à savoir

La confusion avec d'autres espèces « d'allium » est sans danger : aucune n'est toxique.

Allium vineale

Nom scientifique : *Allium vineale* de la famille des Amaryllidacées.

Un peu d'histoire : l'*Allium vineale* est décrit et dénommé par Carl von Linné en 1753 dans son *Species plantarum* où il décrit 8 000 végétaux. Son nom vient du celtique « all » qui signifie « brûlant », du fait de sa saveur et de son odeur piquantes, attribuées à des substances soufrées qui se décomposent en libérant un composé irritant pour les yeux.

Hauteur : plante vivace, haute de 30 à 80 centimètres.

Floraison : de juin à juillet.

Couleur des fleurs : inflorescence en ombelle simple, blanche à rose. La plante produit des fruits que l'on nomme des akènes et la dissémination des graines est dite barochorique (déplacement de la graine par le poids, du grec Baros « le poids, la pesanteur » et Chore « Se mouvoir »).



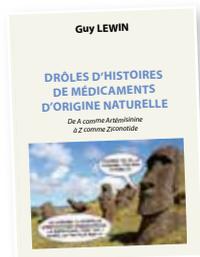


Guy Lewin

Un docteur pas comme les autres

Arrivé à Rueil par amour il y a 40 ans (petit clin d'œil à Monique !), Guy Lewin n'est pas un homme comme les autres. Pharmacien, docteur des sciences pharmaceutiques, il a choisi pour spécialisation la pharmacognosie – les médicaments d'origine naturelle – qu'il a enseignée, en tant que professeur des universités, pendant de nombreuses années à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry. Alors qu'il coulait une retraite paisible, l'idée lui est venue de dévoiler les secrets de ces substances naturelles (d'origine végétale, animale ou microbienne) synonymes de grands progrès thérapeutiques, et leur découverte souvent rocambolesque, non plus à des étudiants mais à tous les curieux. En 2019, puis 2021, Guy Lewin sort en auto-édition *Drôles d'histoires de médicaments d'origine naturelle* et *Nouvelles drôles d'histoires de médicaments d'origine naturelle*. Salués par la presse spécialisée (*L'actualité chimique*, *La Phytothérapie Européenne*), ces livres traitent de maladies souvent très sérieuses à grand renfort d'illustrations comiques et de photos détournées. Les origines de l'artémisinine, de la cyclopamine, de l'ivermectine ou des rifamycines n'auront plus de secrets pour les lecteurs de Guy Lewin qu'il fait voyager dans l'espace et le temps. Une partie « pour aller plus loin », commune à ses deux ouvrages, permet de satisfaire une plus grande soif de connaissance. Si vous voulez poser des questions à ce sympathique auteur, rendez-vous au bois de Saint-Cucufa, qu'il appelle « *ma toute petite Amazonie* » et qu'il fréquente assidûment. Mais, chut, on ne vous a rien dit !

Drôles d'histoires de médicaments d'origine naturelle et Nouvelles drôles d'histoires de médicaments d'origine naturelle (éd. BoD, 14 €) sont disponibles en ligne et dans votre librairie de quartier.



Mikael Dehay

OSER LA RENCONTRE, ÇA CHANGE TOUT !

Mikael Dehay a toujours eu le goût des autres. Au départ dans la grande distribution, il rejoint en 2000 le monde de l'intérim. Il y est comme un poisson dans l'eau : « rencontrer des personnes de divers horizons, découvrir de nouveaux métiers, comprendre le fonctionnement des entreprises, chaque jour, j'étais confronté à de nouvelles tranches de vies », indique-t-il. Mais en 2012, tarauté par l'envie d'ajouter une plus grande dimension humaine à son quotidien, Mikael Dehay décide de monter sa structure, SynAudit. Son siège sera Rueil, ville où il habite alors depuis huit ans. « Avec mon expérience, les rencontres que j'avais faites, je me suis rendu compte d'un dysfonctionnement majeur : d'un côté des entreprises avec leurs codes, leur façon de faire et leur savoir-être, de l'autre, des candidats avec leurs envies et leur propre savoir-être. Notre enjeu en tant que recru-

teurs : faire "matcher" les intérêts mutuels. Pour autant, notre métier est souvent décrié. On idéalise trop souvent un monde où entreprises et candidats sont parfaits et où les recruteurs sont les "méchants" ! ». De là, en 2021, notre expert RH rueillois publie le livre *Recrutement, grand bluff et vérités*. « Je voulais réhabiliter mon métier mais aussi dénoncer les pratiques discriminatoires à l'embauche. Mon livre est truffé d'anecdotes et pas seulement recueillies auprès des entreprises rueilloises pour lesquelles j'étais missionné. Développer la formation, créer des tests d'empathie, apprendre le vivre-ensemble, autant d'ébauches de solutions. À l'heure de la digitalisation des process, je veux aussi dire que rien ne remplace la rencontre. Une base saine pour collaborer de façon authentique et pérenne ! », conclut celui qui travaille déjà à la suite de ce premier opus.



Recrutement : grand bluff et vérités - Les solutions pour en sortir !

Éd. Vérone, 14,50 €.





Mariages



Tarik AZIZI & Ahlem DJEBARA



Driss FILALI BABA & Isabelle GODAR



David SÉGUI & Lucie LAVRARD



Vladimir HAUTIER & Salomé MARLAT



Hervé DUBOIS-DESTRIZAIS & Jessica CURTIS



Régis GASPARD & Priscille GARBAY



Adrian CAINAREAN & Violina-Victoria MITRU



Rui CARVALHO DA SILVA & Kelly TEIXEIRA



Louis GIVELET & Gabrielle FOURNIER MONTGIEUX



Anatole TISSOT & Gabrielle TORRECILLA



Damien DA SILVA & Jessica FONTOURA CARVALHO



Walid EL HIYANI & Herborg Drifa JONASDOTTIR

La rédaction vous informe qu'un décalage de plusieurs mois peut se produire entre la date de la célébration des mariages et la publication des photos.



Naissances

10 juin : Côme RIGOT DI BENEDETTO ■ **10 juin** : Isaiah MOUTOU ■ **10 juin** : Vikram VALMY ■ **12 juin** : Aylon ALLOUARD ■ **12 juin** : Théa PRUDON ■ **13 juin** : Adèle DE OLIVEIRA ■ **13 juin** : Amy KALOGA ■ **14 juin** : Amira BEN SLAMA ■ **14 juin** : Ayoub AAÏRIS ■ **14 juin** : Gabriel LE DÉVÉHAT ■ **14 juin** : Noah PHE ■ **15 juin** : Chloé CARDOSO CAPPE ■ **15 juin** : Gaspard FISCH ■ **16 juin** : Aleya HBIT ■ **17 juin** : Louise TOMASI ■ **17 juin** : Léonard DELON ■ **17 juin** : Wissem NOURLIL ■ **19 juin** : Margaux LLÈRES ■ **20 juin** : Nino ALATI ■ **22 juin** : Kessy QUANIN ■ **22 juin** : Lucas LORTAL ■ **22 juin** : Sidy SOUMARÉ ■ **23 juin** : Laura GARCIA GRANADOS ■ **23 juin** : Léa GARCIA GRANADOS ■ **24 juin** : Ayana POPA ■ **24 juin** : Colette BROCAL VAN HOVE ■ **24 juin** : Philippa BRAULT ■ **25 juin** : Laetitia MARTINS MOUILLARD ■ **25 juin** : Liam BOU ORM ■ **26 juin** : Marius LE GALLIC ■ **28 juin** : Eden SAWADOGO ■ **29 juin** : Abdourahman DIKITE ■ **29 juin** : Andranik SARGSYAN ■ **29 juin** : Giulia BARRAUD ■ **30 juin** : Andrea BIGUEUR ■ **30 juin** : Fedi AYADI ■ **30 juin** : Mathis PERLINSKI ■ **30 juin** : Sasha BERTHIER ■ **1^{er} septembre** : Samy FARRAT ■ **2 septembre** : Nicolas BADIU ■ **5 septembre** : Lia SERRANO GARCIA



Décès

1^{er} septembre : François HOFFET ■ **2 septembre** : Jérôme FAUBLÉE ■ **3 septembre** : Edith PAPO veuve EPINGARD ■ **3 septembre** : Soumaya DIALLO ■ **6 septembre** : Fadéla HASSAÏNE épouse KANOUN ■ **6 septembre** : Renée BLANCHET veuve CHILLÈS ■ **7 septembre** : Josiane ALBISSON ■ **7 septembre** : Lasmar KRAIEM ■ **8 septembre** : Francis ROGARD ■ **8 septembre** : Patrice DEVRIEZE ■ **09 septembre** : André de GARNIER des GARETS ■ **09 septembre** : Jacqueline CLARISSE veuve RICHARD ■ **09 septembre** : Swadesh AHUJA ■ **10 septembre** : Martine COLLETTE ■ **14 septembre** : Denise DUMAS veuve BOURRET ■ **14 septembre** : Aline AFFRE veuve PUECH ■ **15 septembre** : Hélène BOUVIER épouse GUICHARDIÈRE ■ **16 septembre** : Eliane HOUDINET divorcée BESNARD ■ **16 septembre** : Hugues LIGNIER ■ **18 septembre** : Claude NÉRIS ■ **20 septembre** : Raymond BELLANGER

Hommage à ALAIN BOUIN



Issu d'une famille rueilloise depuis trois générations, Alain Bouin était né lui aussi à Rueil en 1941. Ingénieur-directeur de travaux, il avait participé à des chantiers d'envergure, notamment la construction des sucreries Beghin-Say, de La Villette et de l'Arche de La Défense. En 1981, il s'était engagé en politique pour mener des actions concrètes en faveur de ses concitoyens. Homme de contact et de relations, en 1989 il devient adjoint au maire au Commerce, à l'Artisanat et aux Taxis, puis en 2008 il met son expérience professionnelle au profit de la commune en s'occupant des Travaux et des Services techniques. Sensible aux problématiques des jeunes et à la nécessité de les défendre contre le fléau du Sida, il a été à l'initiative de l'association Rueil contre le Sida, dont il est président. Le 22 octobre, au cours d'une cérémonie très intime, le maire lui a rendu un dernier hommage au nom de tous les Rueillois.

Hommage à YVETTE STOEFFLER

Le 29 septembre, Yvette Stoeffler, s'est éteinte à l'âge de 97 ans. Femme d'action et engagée, elle avait été conseillère municipale à côté de Jacques Baumel. Lors de ses obsèques célébrées en l'église Saint-Pierre Saint-Paul, le maire et la municipalité lui ont rendu un dernier hommage en présentant leurs sincères condoléances à sa famille.

Hommage à JACQUES POULET

Nous vous informons du décès du kinésithérapeute Jacques Poulet décédé en septembre dernier à l'âge de 82 ans. Passionné par son métier, il a longtemps exercé dans son cabinet rue d'Estienne-d'Orves. Il était très apprécié par ses patients, ses voisins, ses amis et bien sûr sa famille.

